

Plan de Paysage et Schéma d'Accueil du Public

COFIL OGS 25 mai 2021

Validation de la stratégie Opération Grand Site :
Objectifs de Qualité Paysagère
et Orientations du Schéma d'Accueil

agence
aps

Altea
Groupe



Partenaires financiers :



S.I.P.M.E.
Syndicat Intercommunal
pour la Protection du Massif de l'Estérel

Objectifs du COPIL

- **Valider les Orientations Stratégiques du Plan de Paysage (PP) et du Schéma d'Accueil du Public (SAP)**
- **Arbitrer les demandes de modifications du COTECH**
- **Définir d'éventuelles modifications en vue de la finalisation des rapports**

Problématiques

- **Quel avenir souhaitons-nous pour le Grand Site ?**
- **Quels paysages pour demain ?**
- **Comment concilier préservation des espaces naturels, des paysages, et amélioration de l'accueil des visiteurs (habitants et touristes) sur le site ?**

Ordre du jour

- 1. Introduction : Présentation de la mission et agenda**
- 2. Orientations du Schéma d'Accueil du Public + Projet de signalétique Grand Site de l'Estérel**
- 3. Orientations du Plan de Paysage : Objectifs de Qualité Paysagère + Présentation de 4 Schémas d'intentions paysagers**
- 4. Conclusion, agenda et méthode de la phase suivante : définition d'un programme d'action**

2018-19

Phase 1 : Diagnostic : état des lieux, identification des enjeux, création d'une carte dessinée des paysages

2019-21

Phase 2 : Définition de la stratégie de l'Opération Grand Site : **Objectifs de Qualité Paysagère et Orientations du Schéma d'Accueil du Public**
+ définition de **4 Schémas d'intention paysagers**

2022

Elaboration du Programme de l'Opération Grand Site de l'Estérel, incluant un volet de **fiches actions détaillées (Phase 3)**

2027

Consolidation du SIPME en «Syndicat Mixte du Grand Site de l'Estérel» et définition d'un périmètre Grand Site élargi

Présentation du programme OGS aux instances départementales (CDNPS) et nationales (CSSPP) de validation
Mise en œuvre d'une première phase opérationnelle (+ 6 ans)

Demande de labellisation « Grand Site de France »
Poursuite du projet opérationnel à l'échelle territoriale

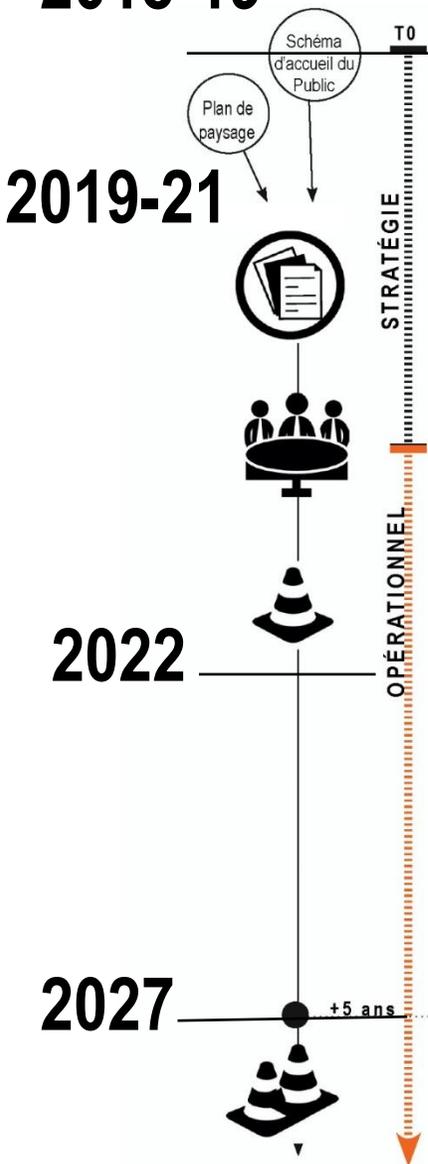


Schéma d'Accueil du Public

- Diagnostic
- Orientations + Charte de signalétique
- Programme d'action

1. Évolution des mobilités pour l'accès au grand site
2. Organisation spatiale de l'accueil des visiteurs
3. Mise en place d'un réseau d'itinéraires
4. Projet de médiation
5. Communication
6. Définition d'une signalétique

VISION TRANSVERSALE POUR :

- **Acter** la valeur du massif, révéler ses potentialités
- Définir un nouveau rapport bénéfique **accueil/protection** du massif
- **Fédérer et engager** les acteurs locaux autour d'ambitions communes



Programme Opération Grand Site

- Contractualisé
- Etablissant un « cap »
- Outil de dialogue
- Réactualisé tous les 7 – 8 ans

Plan de Paysage

- Diagnostic + Carte des paysages
- Objectifs de Qualité paysagère + principes d'aménagement
- 4 schémas d'intention de projet
- Programme d'actions

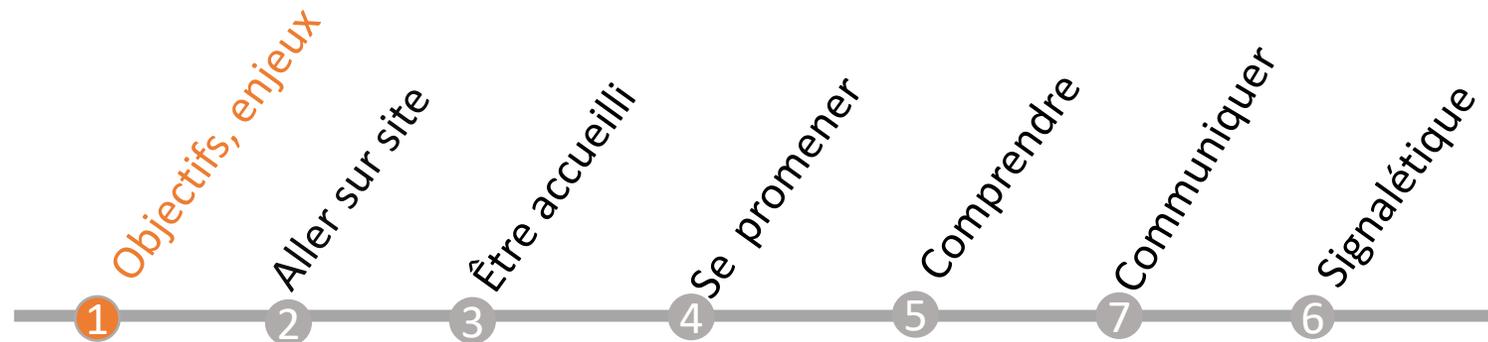
Enjeux :

- Protéger les paysages sur le long terme
 - Aménager, faire découvrir sans dénaturer
 - Endiguer les dynamiques néfastes et en promouvoir de nouvelles
1. Faire vivre le massif et préserver son intégrité écologique et paysagère
 2. Cultiver la ville paysage
 3. Révéler, Préserver
 4. Activer la pérennisation du Grand Site

VERS UNE LABELLISATION GRAND SITE DE FRANCE

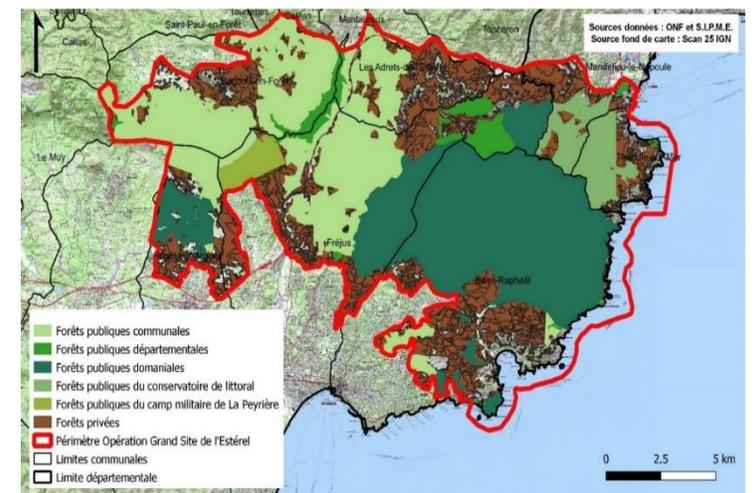
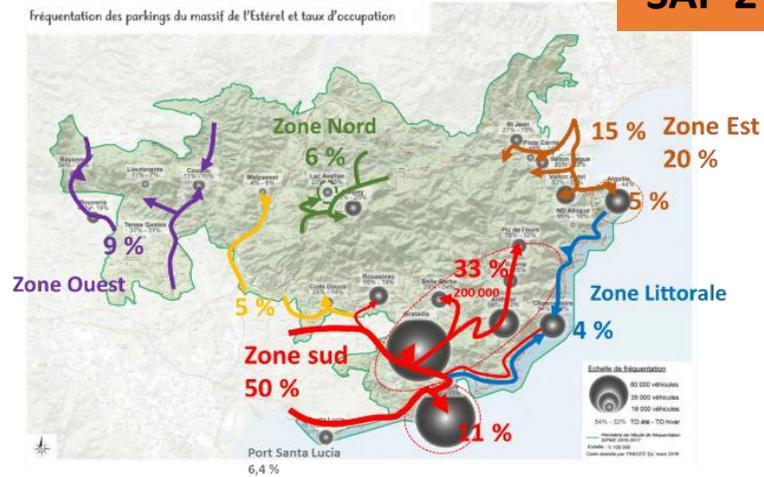
NB : Les orientations du plan de paysage et du schémas d'accueil se rejoignent en de nombreux points. En effet, la protection et la valorisation du massif qui animent les enjeux du plan de paysage sont très liées à une gestion appropriée de l'accueil, de la fréquentation et des mobilités du site, très fréquenté.

« Le **schéma** d'accueil est un plan d'organisation et d'actions permettant d'assurer la **préservation** du patrimoine et d'organiser **l'accueil du public** sur un espace naturel. »



Bref retour sur le diagnostic

1. Des richesses environnementales et paysagères mais sous pression
2. Une histoire humaine riche et à sauvegarder
3. L'histoire d'une zone volcanique exceptionnelle qui fonde le projet
4. Un contexte forestier dominant (domanial, communal et privé) et des espaces protégés et gérés
5. Une fréquentation et une demande sociale forte et en croissance
6. Des mobilités liées d'abord à la voiture individuelle
7. Le risque incendies élément majeur à prendre en compte



Des tendances et des enjeux à bien intégrer

1. Des évolutions sociétales
2. Le réchauffement climatique
3. La transition énergétique
4. Les enjeux de différenciation des littoraux et de **préservation de leur capital naturel**

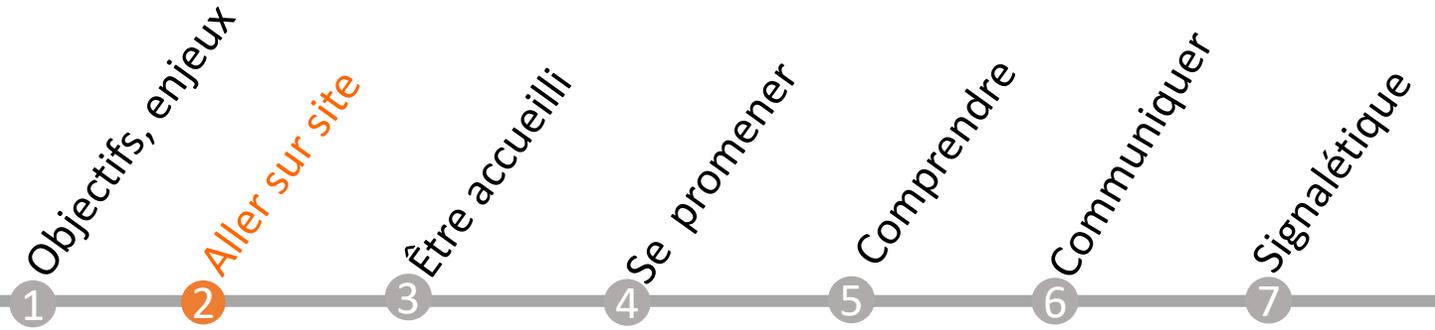


Des valeurs et des principes pour un schéma

Des valeurs et des principes

1. Préserver les patrimoines
2. Proposer un accueil pour tous
3. Se projeter dans un contexte en forte évolution
4. Fonder les décisions sur des éléments scientifiques objectifs
5. Obtenir un engagement significatif de la communauté et porter une vision partagée





SAP : chapitre 2

Mobilités et accès au Grand Site

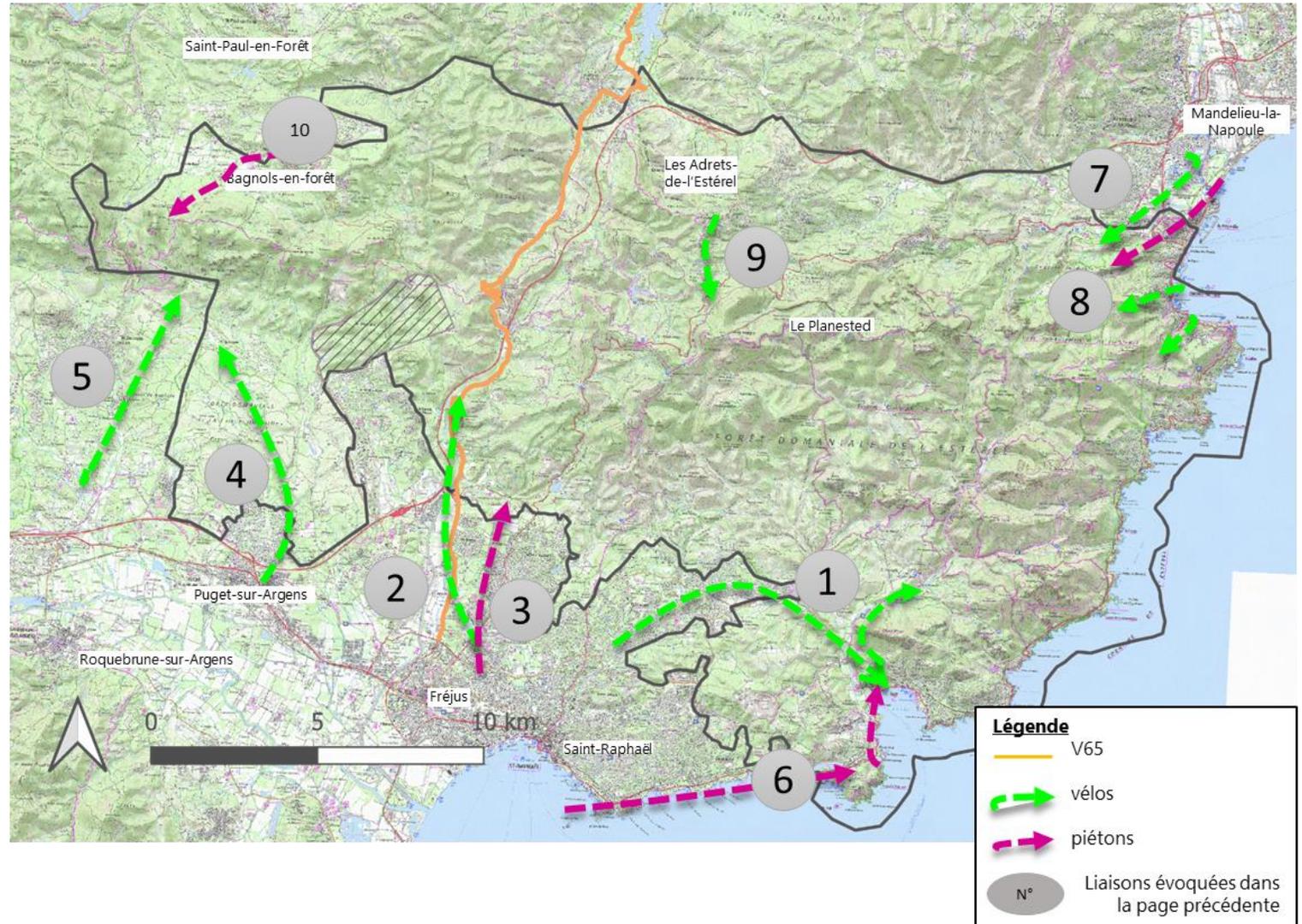
Changeons de paradigme...



1 - Favoriser les liaisons au GS en mobilités douces

...dans les projets communaux et intercommunaux...

- Favoriser les projets de création de pistes cyclables et de sentiers entre Pôles émetteurs GS
- Développer la signalétique et l'information



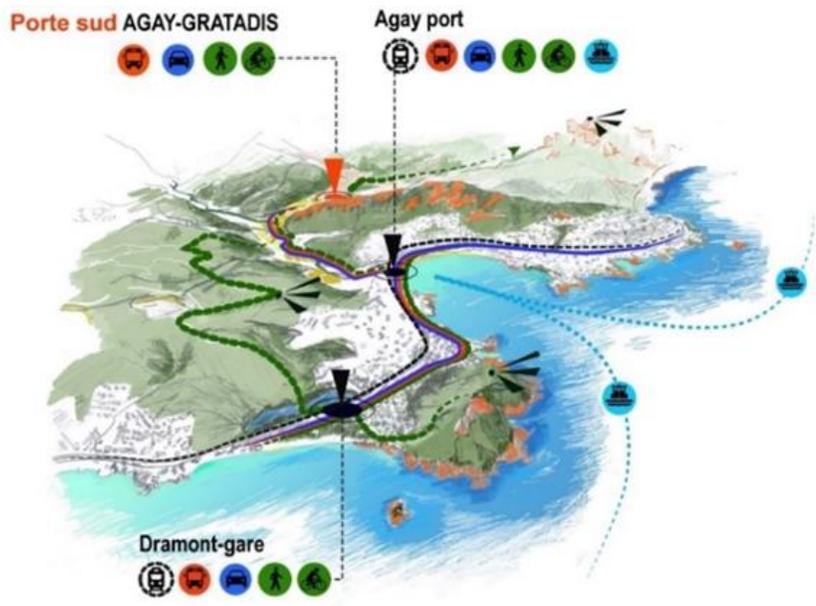
2 - Affirmer 2 pôles d'accueil multimodaux

2 zones à fort potentiel...

Réflexions liées aux projets de Porte d'entrée.

1

Dramont – Agay



2

Théoule-sur-Mer



3 - Intégrer le réseau routier dans le projet



Une charte et un plan signalétique routière à prévoir pour mieux

- Inspirer
- Diriger

Monts du
Livradois

H11 - exemple



H12 - exemple



H13 - exemple



H31 - exemple



H32 - exemple



H33 - exemple

La RD 559 reconnue comme enjeu capital

Un projet spécifique de préservation-valorisation gestion des flux à définir



4 – Faire reculer la voiture de certains sites naturels



• Actuel

• Futur



- *Gratadis – Notre Dame*
- *Gratadis – plateau d’Anthéor*

- Fermeture et aménagement Col des Lentisques (idem Anthéor)
- Expérimentations

- Navettes + à pied + à vélo

- *Recul de l’accès voiture Malpey (projet en cours)*
- *Maintien en l’état : Roussivau & Lac Avellan*

5 - Une action de communication forte

Pour mettre en valeur

- Le train
- Les bateaux et les bus
- Avec les OT, les professionnels, ...



Des territoires repères

The gentle way



Apports / remarques du COTECH

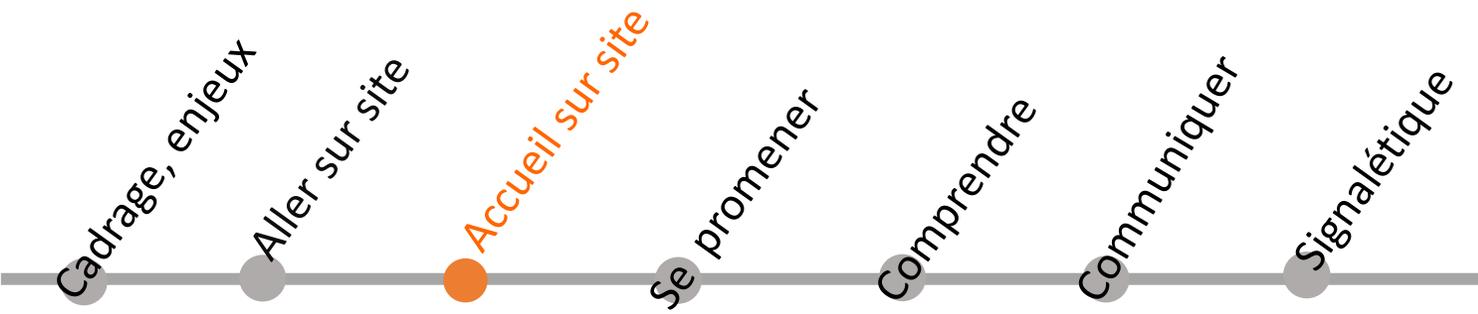
Mettre en avant l'enjeu de mise en valeur, aménagement, sécurisation de la route de la Corniche :

- Gestion de la circulation et du stationnement
- Développement des modes doux
- Mise en valeur de belvédères et sites d'interprétation → un parcours de découverte pour une route historique de découverte du littoral
- Réflexion à intégrer dans un cadre territorial plus large : plan vélo, etc.
- Un portage à définir en fonction des compétences de chacun

→ Un projet spécifique à définir : produire une fiche action OGS

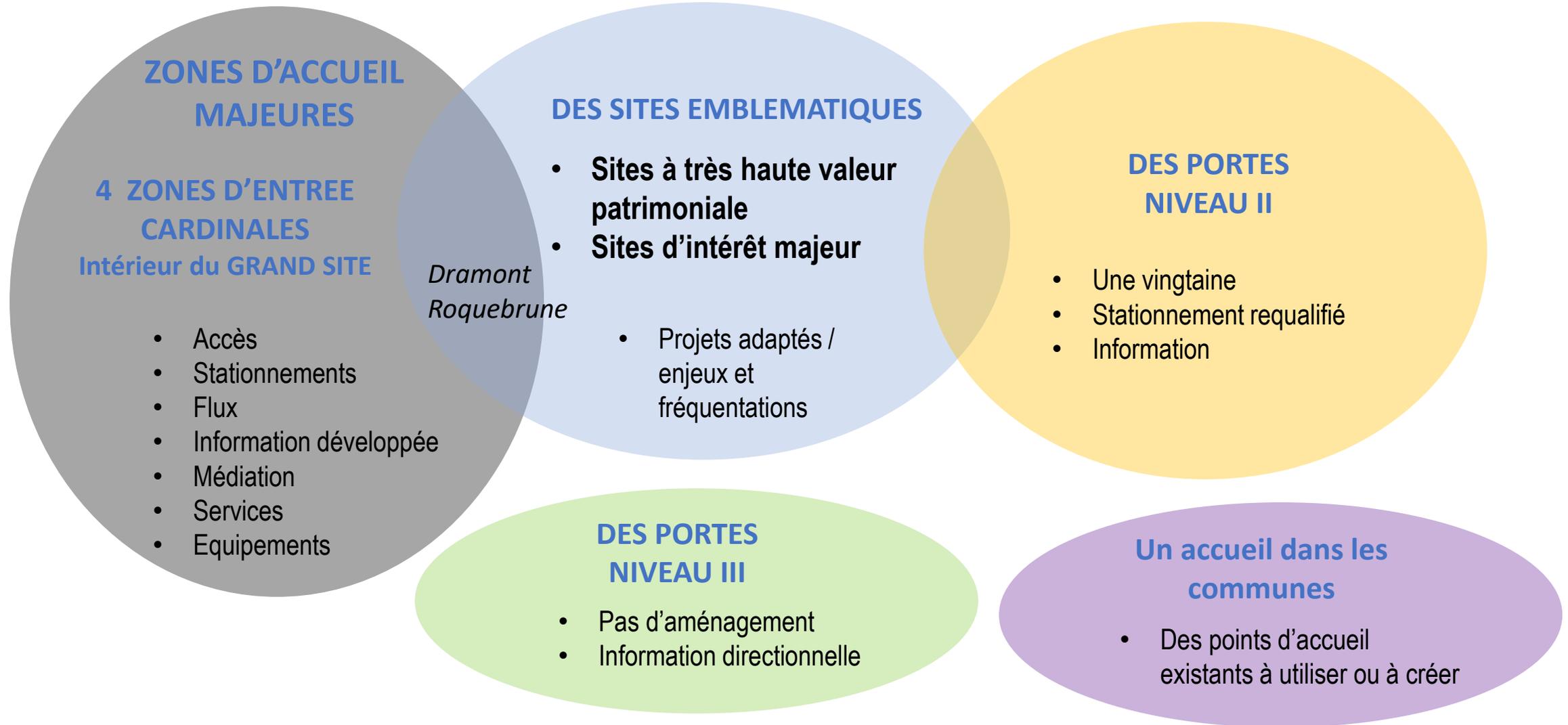


SAP : chapitre 3



Organisation de l'accueil sur site

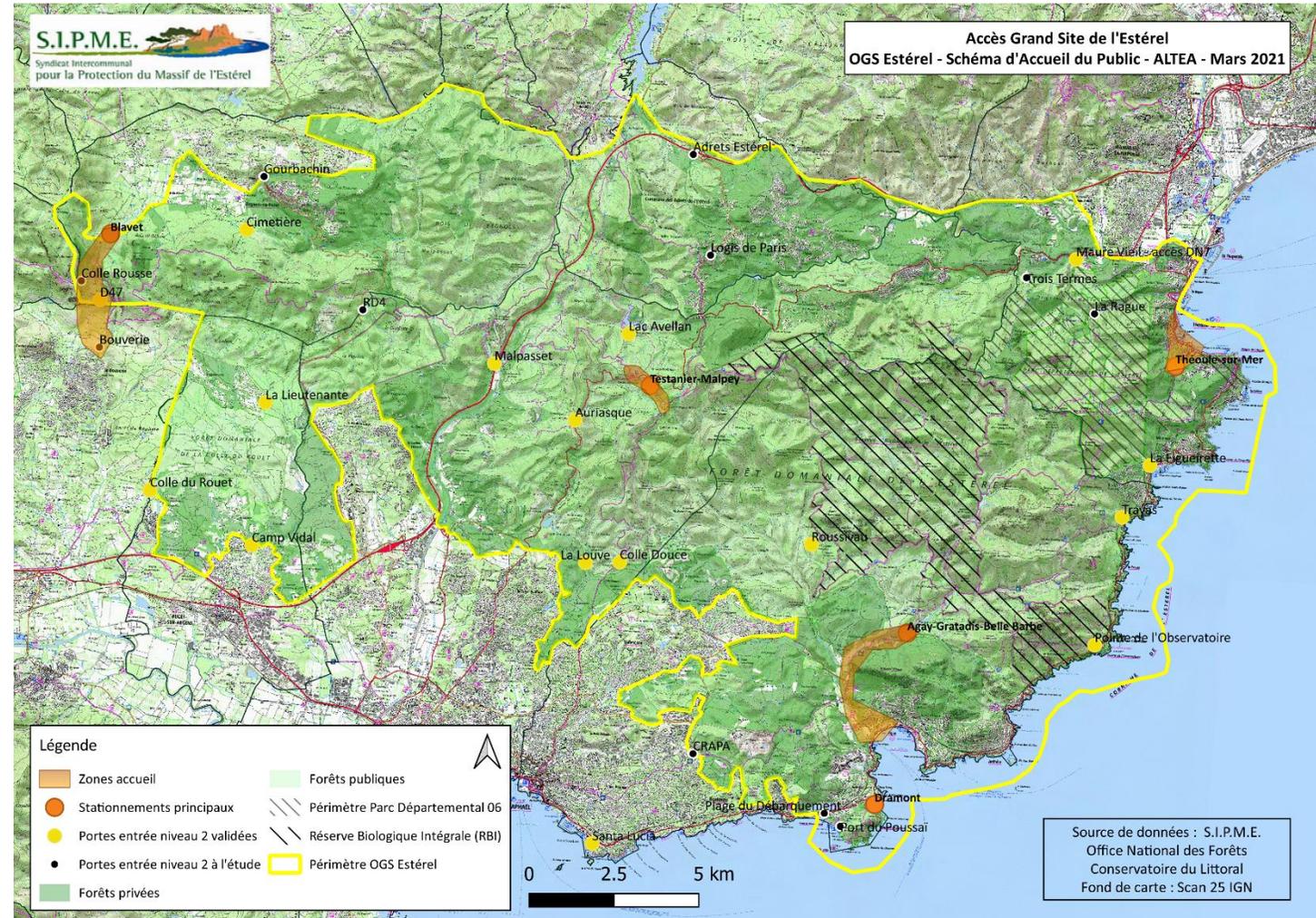
Une stratégie d'accueil marquée par plusieurs niveaux



Une organisation spatiale d'accueil lisible et adaptée au site

- 4 zones d'accueil cardinales = les portes principales d'accès au Grand Site
 - Des zones d'accueil larges
 - Un lien économie/mobilités avec les villes
 - Une lecture cardinale
 - Un ensemble d'équipements spécifiques
 - Un principe d'étude préalable de projets

- Une série de portes d'entrée de niveau II *encore en cours de validation*

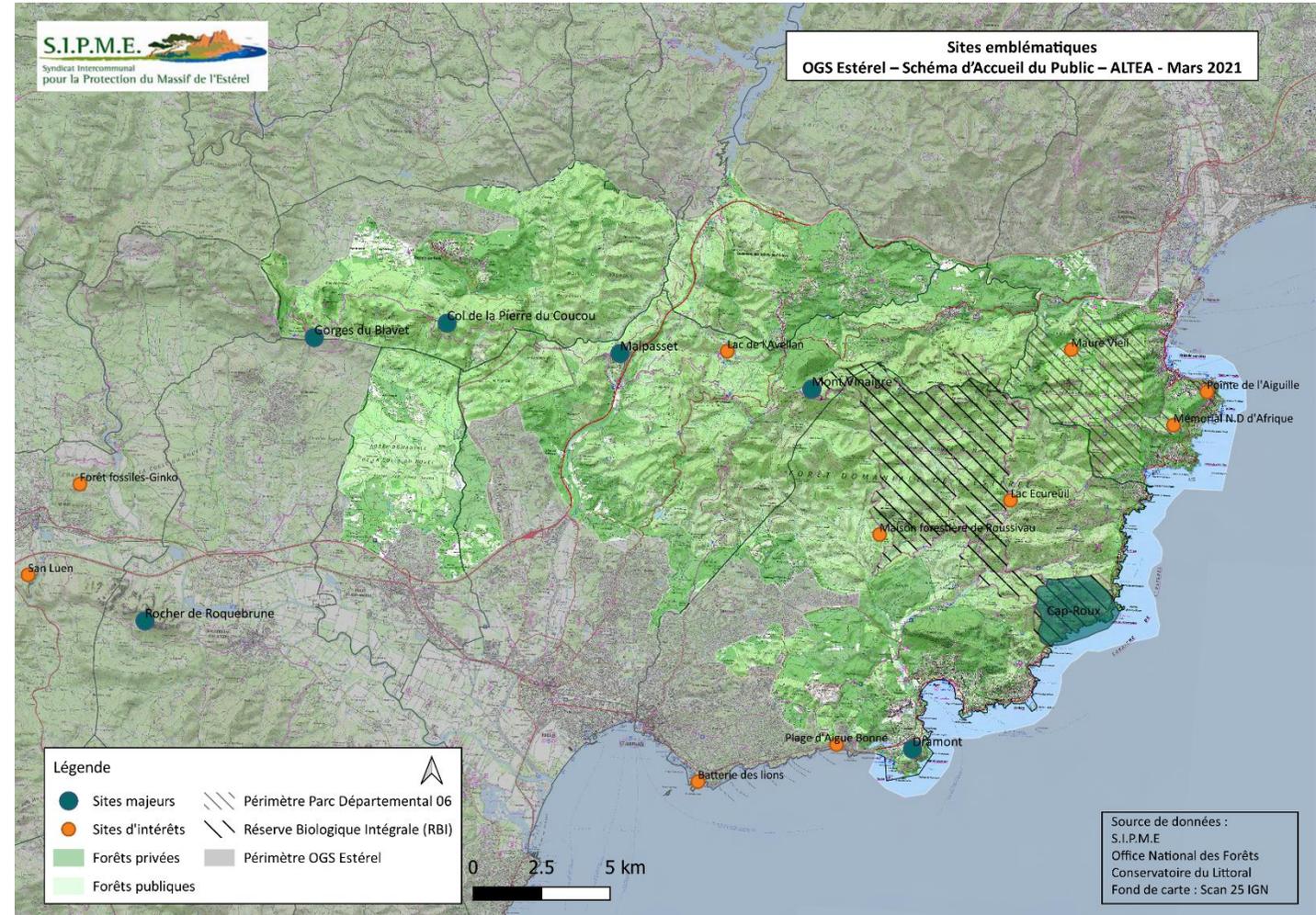
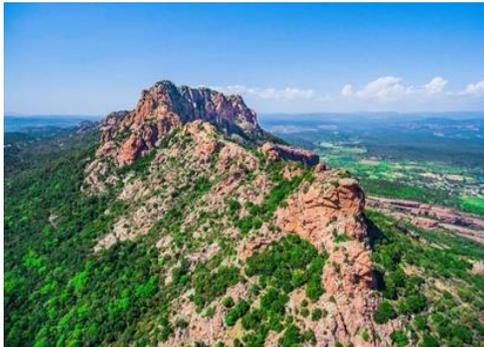


Des sites emblématiques

Des sites emblématiques reconnus qui feront l'objet de projets de préservation-valorisation

2 niveaux de sites emblématiques :

- Les sites à très haute valeur patrimoniale et où existent de très gros enjeux
- Les sites d'intérêt majeur qui constituent des lieux de visite importants
- *Des projets en cours*



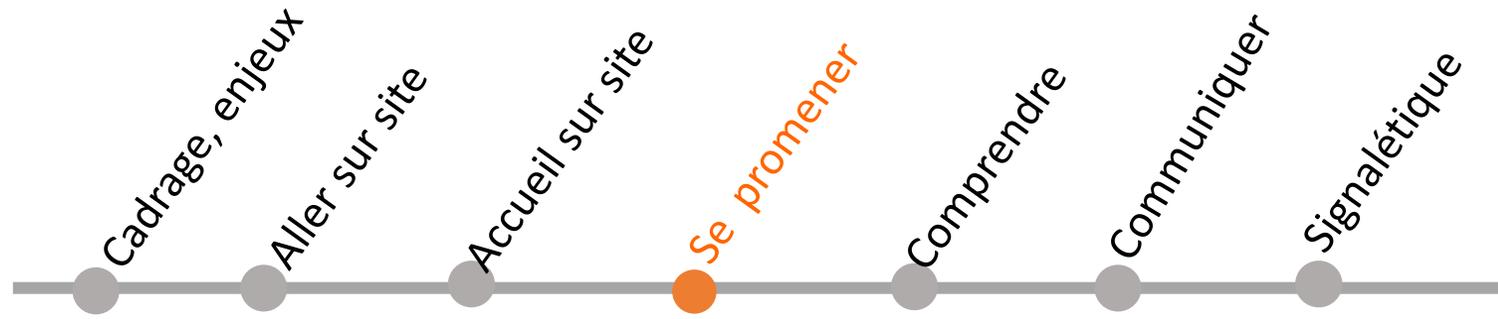
La prise en compte de l'ensemble du territoire

- **Élargissement du périmètre Grand Site :**
- *Intégration de zones d'accueil du secteur Ouest du massif et desservant le Rocher de Roquebrune*

- **Construire un principe de villes et villages d'accueil du Grand Site**
- *Charte*
- *Points d'accueil et de médiation*



SAP : chapitre 4

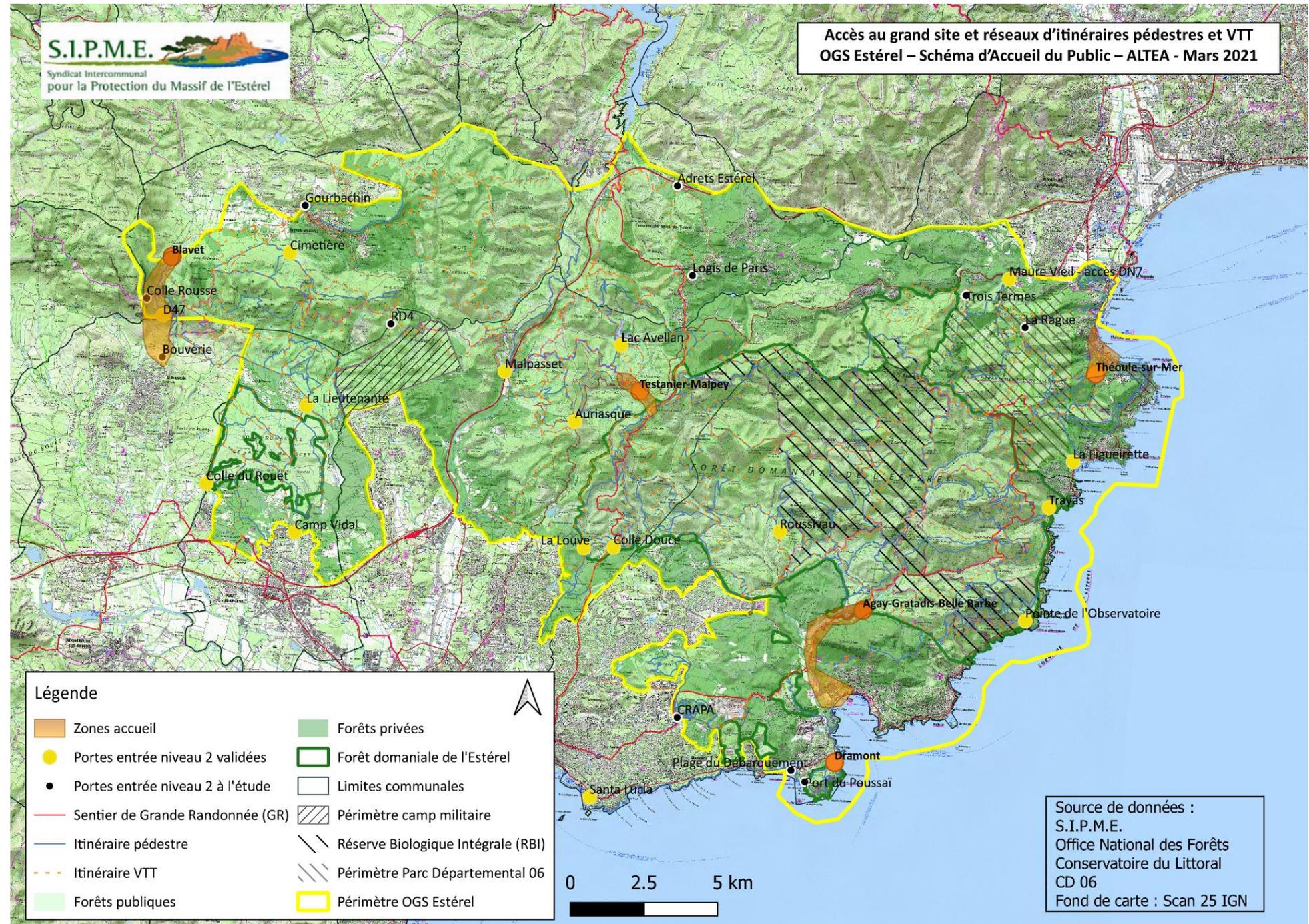


Principe de la construction du réseau

- **Cadre et réseau existant**
- Une **construction partenariale**, ...
- Principe d'un réseau « **officiel GS** »
entretenu, signalisé et sécurisé
- **Intégrant les différentes pratiques**
(promenade, randonnée, VTT, VTTAE, équestre)
- La **règlementation** de l'espace de situation
- Une **règlementation/orientation**
d'usage des sentiers / activités

Les facteurs pris en compte

- *Le lien avec les zones d'accès*
- *La construction d'une offre pour différents publics*
- *La valorisation des points d'intérêt*
- *La maîtrise du foncier*
- *Les sites écologiques et patrimoniaux à préserver*
- *L'état du chemin (enjeu financier)*

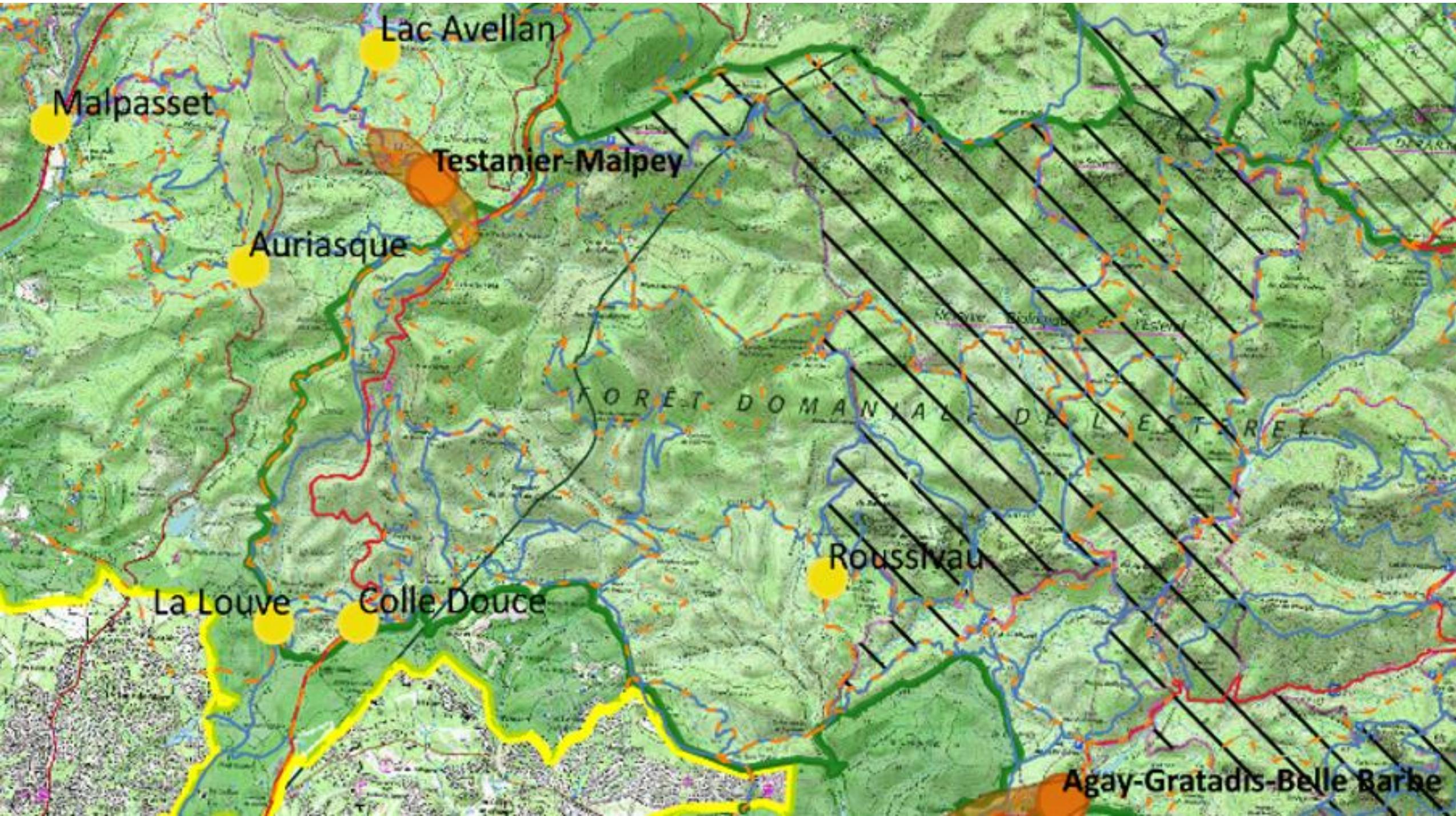


Légende

Zones accueil	Forêts privées
Portes entrée niveau 2 validées	Forêt domaniale de l'Estérel
Portes entrée niveau 2 à l'étude	Limites communales
Sentier de Grande Randonnée (GR)	Périmètre camp militaire
Itinéraire pédestre	Réserve Biologique Intégrale (RBI)
Itinéraire VTT	Périmètre Parc Départemental 06
Forêts publiques	Périmètre OGS Estérel



Source de données :
 S.I.P.M.E.
 Office National des Forêts
 Conservatoire du Littoral
 CD 06
 Fond de carte : Scan 25 IGN



Lac Avellan

Malpasset

Testanier-Malpey

Auriasque

FORÊT DOMANIALE DE L'EST FERRET

Roussivau

La Louve

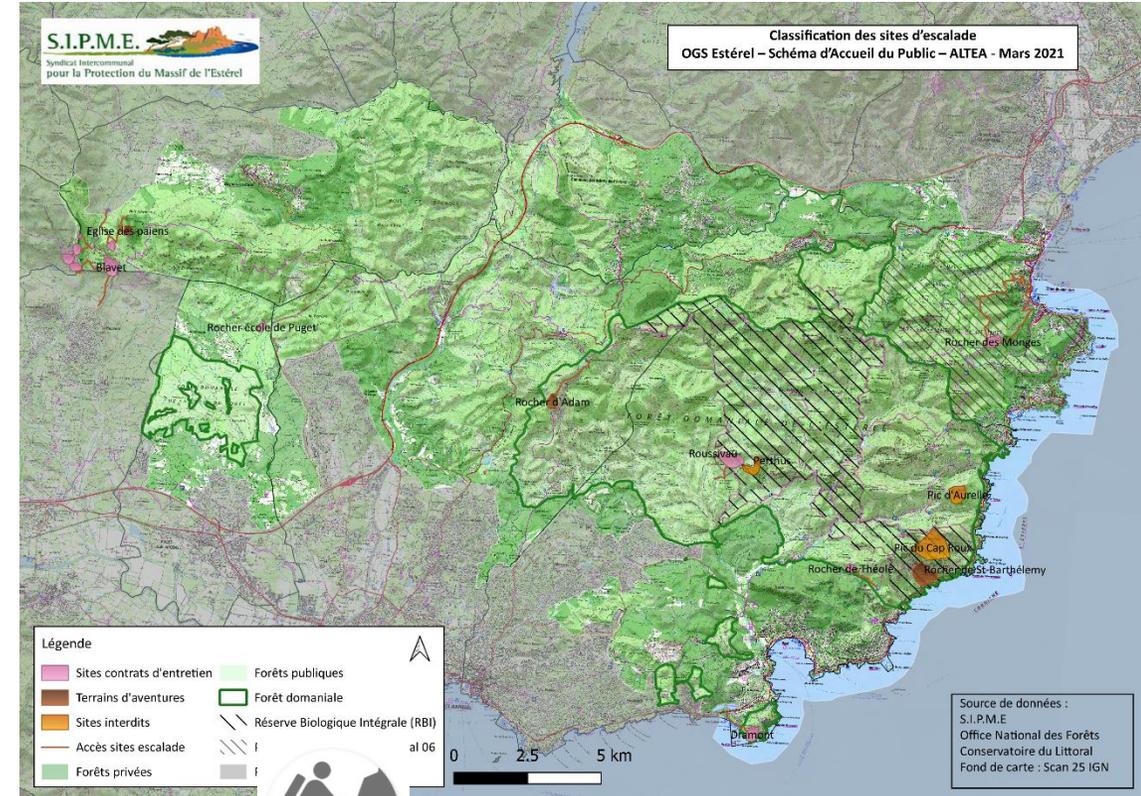
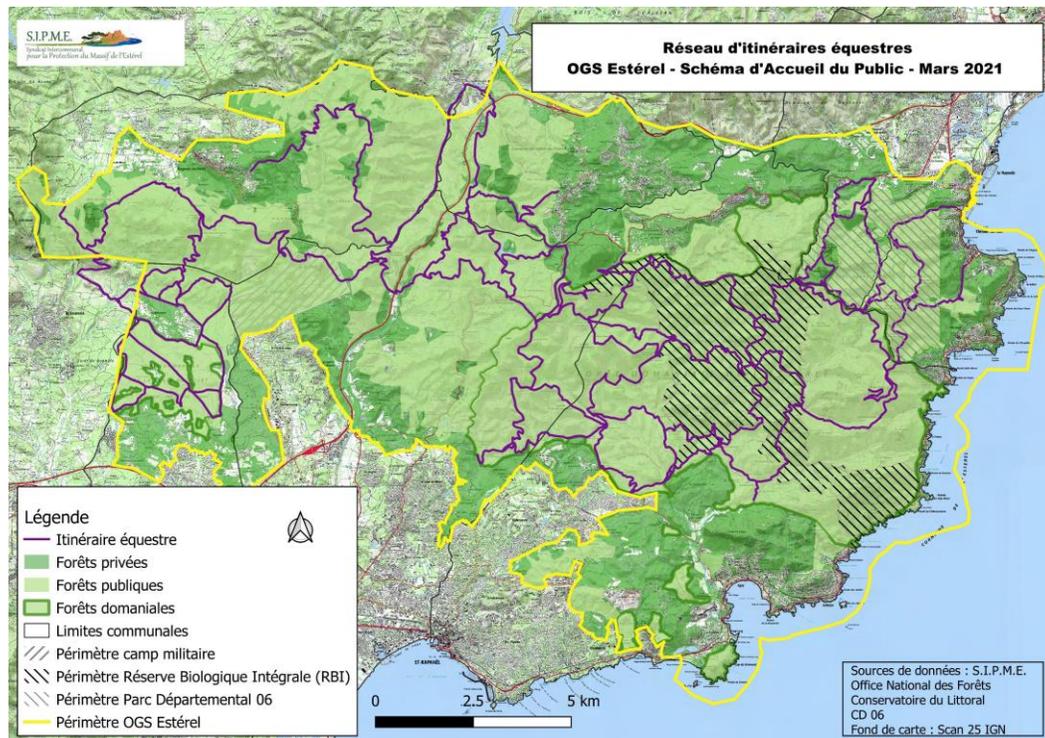
Colle Douce

Agay-Gratadis-Belle Barbe

Mais aussi aux autres pratiques

Portions de pistes complémentaires à entretenir reliées au réseau PIDAF : pour les activités forestières et agricoles (surtout apiculture)

Un réseau équestre



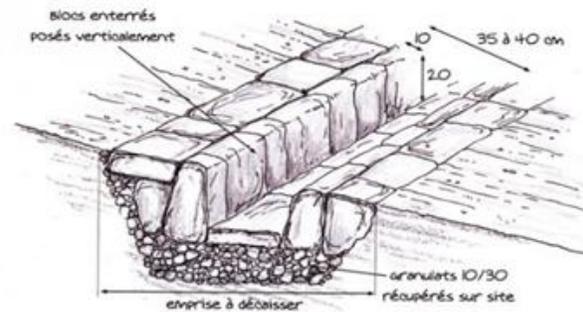
Escalade



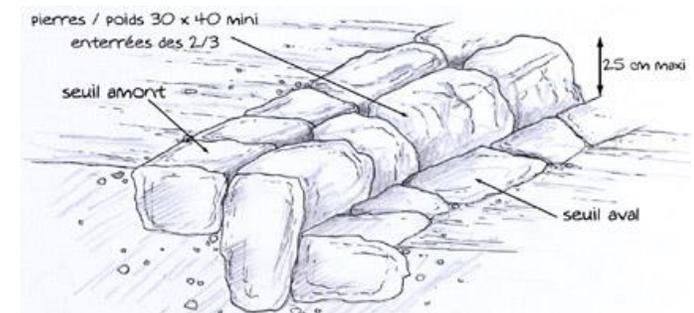
- 7 Sites avec un nouveau contrat d'entretien + 1 à 2 nouveaux sites école
- Quelques terrains d'aventure
- Des sites interdits

Un projet de requalification du réseau

- Environ 600 km d'itinéraires de pistes et sentiers
- Un réseau de sentiers globalement en mauvais état côté 83 demandant une requalification
- Une première phase d'intervention de 1,6 M€



Sortie d'eau en caniveau vue en coupe



Principe de constitution d'une marche

Phasage d'aménagement du réseau

Juin 2021

Validation du
réseau
d'ensemble

Juin – sept 2021

- Recrutement d'un technicien chargé de travaux
- Préparation de marchés avec des experts VTT, rando, équitation pour :
 - Définition de boucles d'itinéraires de niveaux
 - Rédaction des descriptifs
 - Plan de balisage
 - Plan de travaux
- Poursuite du passage de conventions avec les propriétaires

**Octobre – février
2022**

- Mise en œuvre des marchés de structuration d'itinéraires
- Validation DREAL
- Finalisation du passage de conventions avec les propriétaires

2022 – 2023

- Réalisation des travaux de remise à niveau des itinéraires
- Balisage / panneautage
- Création des supports de communication
- Début d'aménagement des portes d'entrée

2023- ...

- Aménagement de balades thématiques de découverte
- Suite aménagement portes d'entrée
- Entretien réseaux

Apports / remarques du COTECH

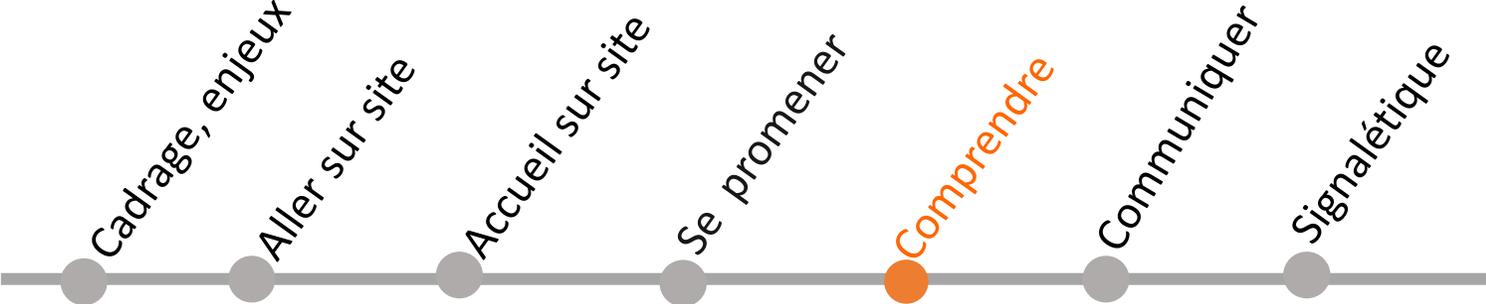
- **Circulation motorisée illégale** (2 et 4 roues) : préciser les moyens à mettre en oeuvre
- Limitation des conflits d'usage entre la chasse et les activités de loisir : solutions à préciser
- Création d'une **salle d'escalade** : compléter l'offre d'escalade sur paroi naturelle et favoriser l'apprentissage
→ créer un maillage territorial de sites à vocation touristique
- **Volet sécurité (secours, incendies)** : ajouter au rapport
- **Volet prise en compte du handicap** : ajouter au rapport
- Demandes d'un **itinéraire vélo route complémentaire traversant l'Estérel d'Est en Ouest** : Agay - Gratadis – Col Notre-Dame – Col des 3 Termes - Aéromodélisme – Mandelieu et boucle avec Corniche d'Or



Apports / remarques de la Commission Thématique

Sports de nature

- **Satisfaction globale concernant les réseaux sélectionnés**, mais regret qu'il n'y ait pas plus d'itinéraires VTT techniques sportifs.
→ Secteur de Bagnols en cas de déblocages fonciers privés
- Demande de **renégociation ONF sur le Rocher Cap Roux pour l'escalade** : *accord ONF-FFME-CAF trouvé (19 mai) : Rocher écoleThéole = contractualisé, ouvert toute l'année / Saint Barthélémy = T. aventure toute l'année / reste Cap Roux interdit*
- Demande à ce que soit précisé que les **sentiers non retenus pour être balisés** dans le SAP puissent être entretenus par les usagers après accord du propriétaire



SAP : chapitre 5

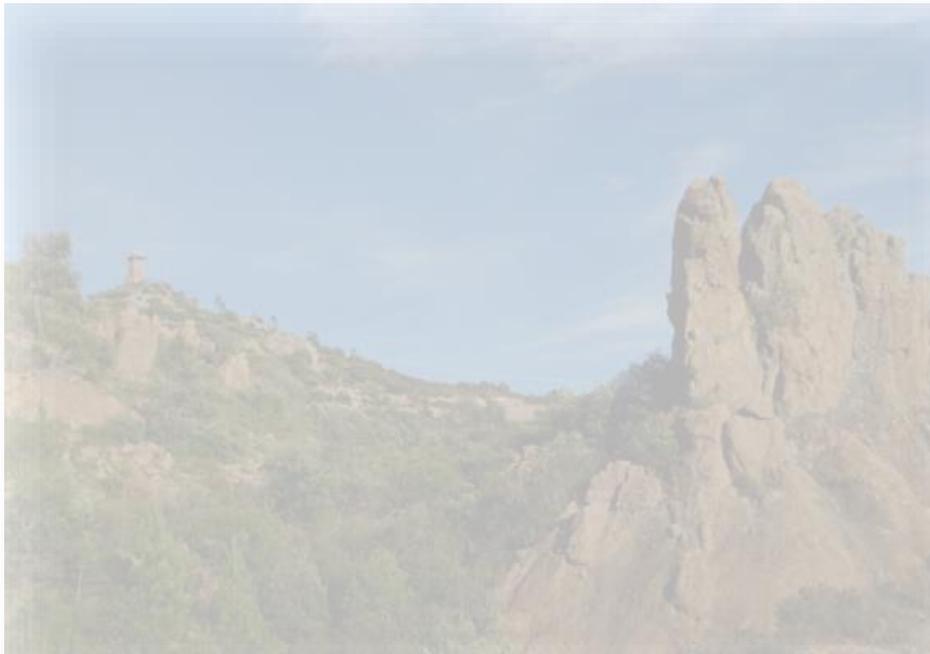


« Raconte-moi l'Estérel »

Raconte-moi l'Estérel

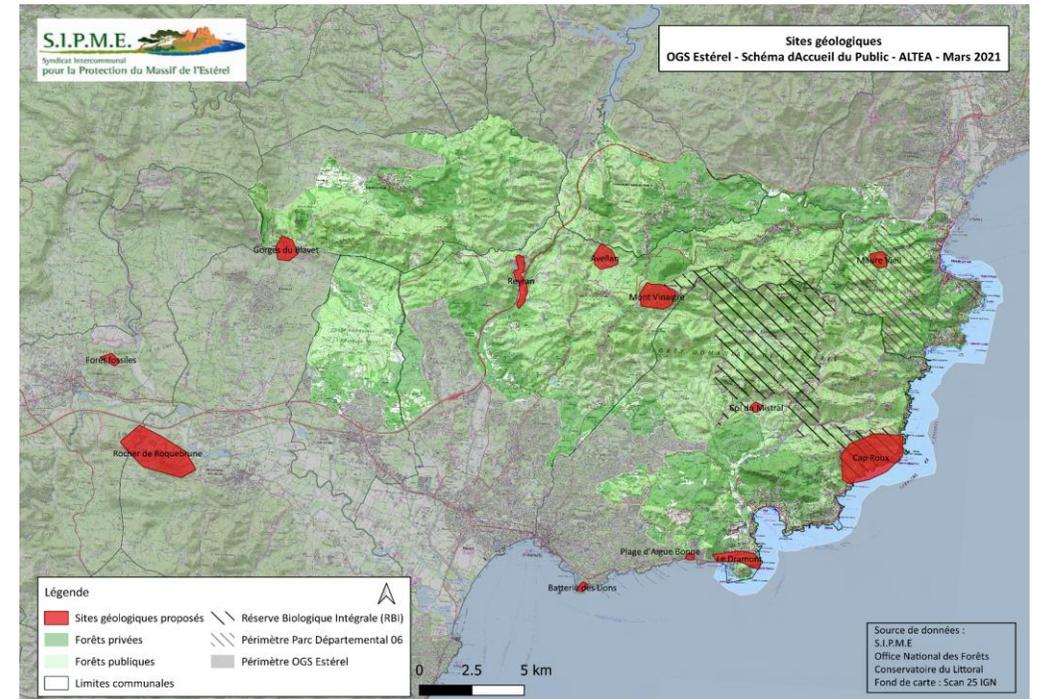
1 - Les sites emblématiques

- 2 Niveaux de sites
- Chaque site fera l'objet d'un projet accueil-préservation-valorisation (accueil, flux, paysager, mobilités, médiation,..)
- Chaque site raconte une histoire



2 - L'Aventure géologique

- Valorisation de 8 à 12 sites majeurs racontant l'histoire du volcanisme
- Des visites guidées
- Un ou plusieurs sites d'accueil et de médiation sur le volcanisme



Raconte-moi l'Estérel

3 – Les paysages émotions

5 à 10 belvédères à valoriser

Actions d'aménagement légères comme :

- une amélioration de l'accès si besoin
- une table de lecture / interprétation en fonction de l'intérêt



4 - Les balades découvertes

- Un petit itinéraire de promenade
- un support de découverte très simple
- Des visites guidées



Raconte-moi l'Estérel

5 - Le principe visitor's center « éclaté »

- Ces lieux sont mutualisés avec d'autres activités
- Chaque commune volontaire porte une thématique particulière liée au Grand site
- Une politique de marque « Grand Site » (boutique)
- Un espace exposition itinérante / liée au Grand Site



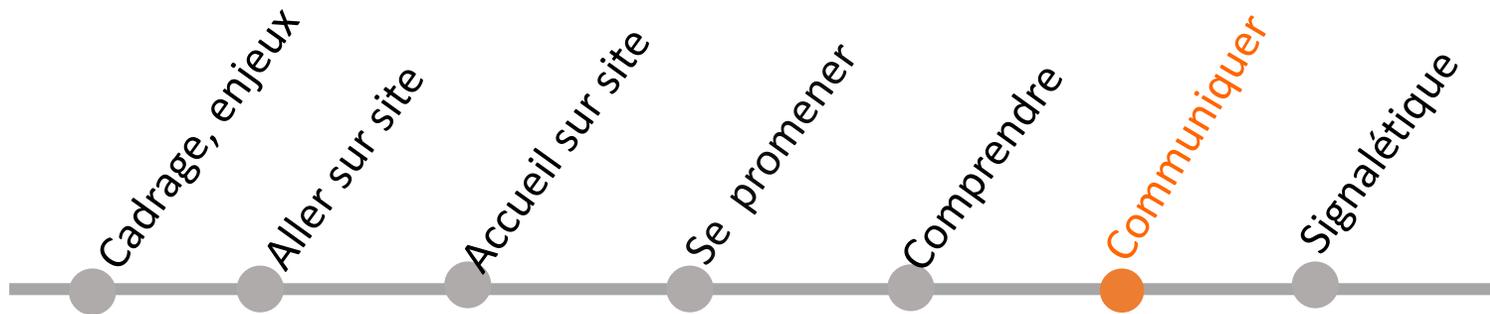
Projet global
Localement thématisé



La réalisation d'un véritable plan d'interprétation sera l'étape suivante de la réalisation de ce travail.



SAP : chapitre 7



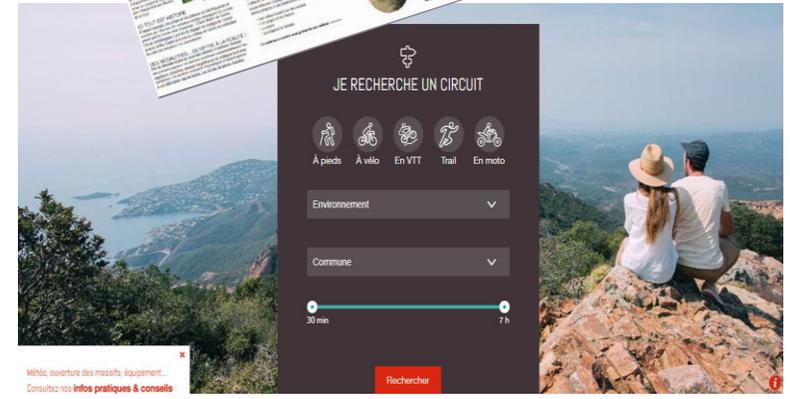
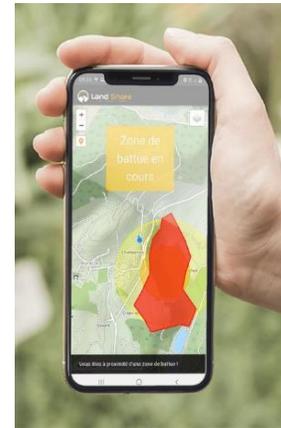
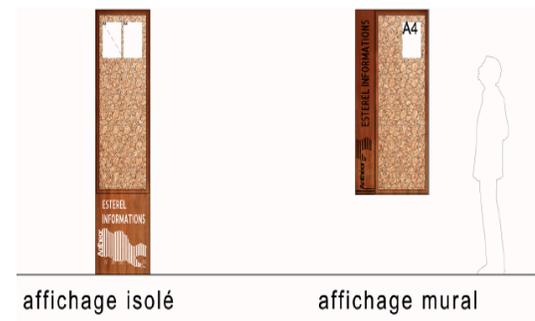
Communiquer



- Inspirer
- Informer
- Sensibiliser

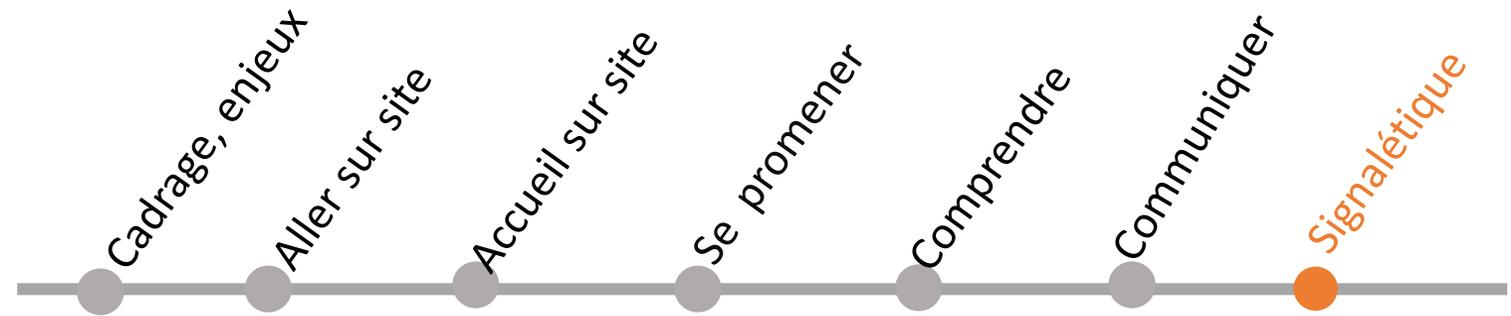


- Des supports de communication papier et numérique à réaliser
- Des principes de travail à mettre en place
- La sécurité des personnes et le monitoring à intégrer



Apports / remarques du COTECH

- Ajout du **projet du CREPS de Boulouris** : création d'un espace de médiation de découverte multithématique de l'Estérel, le « **Vestibule de l'Estérel** » + une base de « **formation Grand Site** » pour les guides nature / sportifs (ambassadeurs du Grand Site).
- Affinage d'un **Plan d'interprétation du patrimoine détaillé** pour que les communes travaillent en complémentarité et non en concurrence
- Ajouter une thématique de **médiation / pédagogie : la gestion sylvicole** dans les forêts méditerranéennes
- Identification du **patrimoine ferroviaire** à prévoir pour préservation et mise en valeur



SAP : chapitre 6

Signalétique



Une Charte de
Signalétique pour
le Grand Site

Le principe d'une Charte de Signalétique Grand Site

- **OBJECTIF** : Asseoir l'identité du massif de l'Estérel en révélant une «signature spécifique» dans les projets d'aménagement du Grand Site (cohérence en matière d'aménagement / mise en valeur : mobilier, matériaux, signalétique, graphisme, etc.)
- Charte de signalétique unique → répondre aux besoins d'information → définition d'une gamme
- Mise en place progressive dans le temps
- Un principe : réalisation d'études paysagères et d'aménagement pour chaque site, avec utilisation d'éléments de la gamme pour répondre aux besoins de chaque site et limiter au maximum le nombre de panneaux
- Validation DREAL

- **ENJEU d'une cohérence d'ensemble** : validation du programme OGS en CDNPS et CSSPP en 2021-22, puis labellisation par l'Etat

2020- mai 2021 :
Définition des principes de la Charte de signalétique (PP-SAP)

2021 : Déclinaison opérationnelle des principes de la Charte (marché complémentaire)

2022 : Début des travaux de mise en œuvre (itinéraires et portes d'entrée)

Constat : des signalétiques existantes hétérogènes

CD 06 : panneaux bois foncés, poteaux bois carrés gravés et peints



CD 83 : panneaux acier thermolaqué imitation corten (0 % bois), poteaux rond bois clair lame résine

Lutrin d'information (site, réglementation, cur)

Cadre métal RAL « Mars » (ASCO) finition gal

Hauteur finale visuel compris : 1,20 m

Poteaux flèche directionnels PDIPR

Poteau châtaignier ou robinier, lame résine, signalétique harmonisée au niveau de plusieurs départements limitrophes (13, 04, 84...)

Hauteur finale : 2 m
Scellement sur platine ou à même le sol

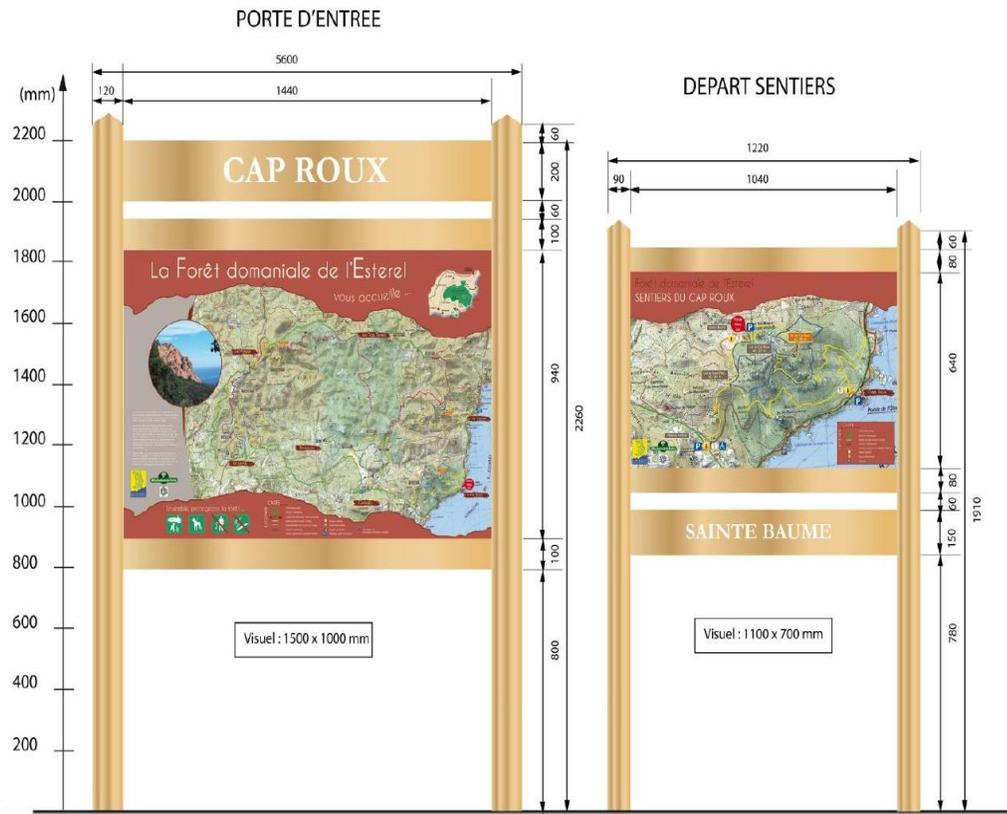
Panneau d'information (site, réglementation, carte de localisation...)

Cadre métal « Mars » (ASCO) finition galvanisée, laquée

Panneau d'infos H 2,13 x L 1,20 m

Borne informative bord de sentier
Hauteur : 70 cm
Diamètre 140 ou 160 mm

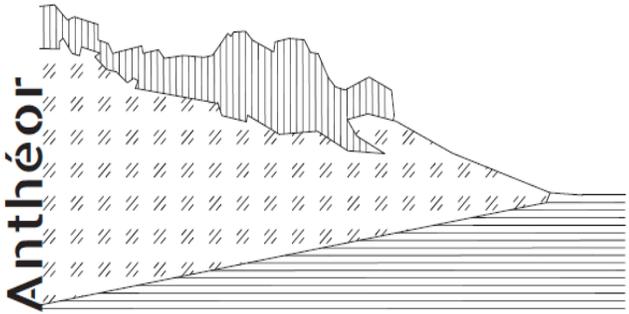
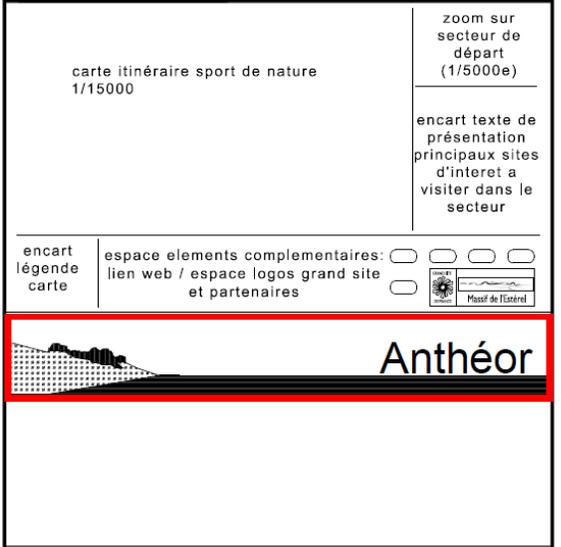
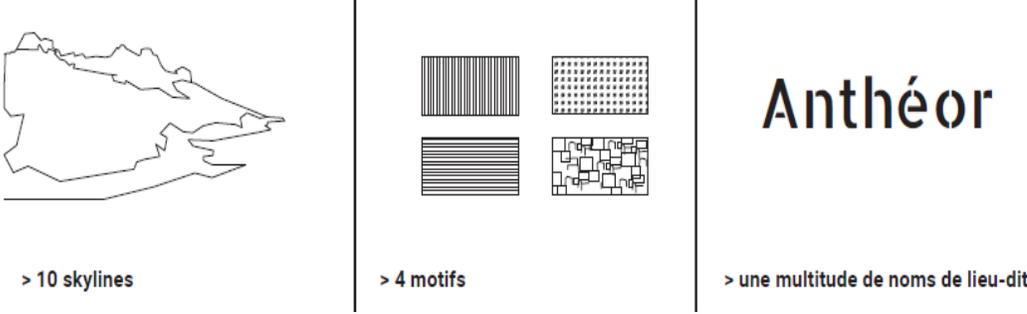
Autres signalétiques : ONF, ENS CD 83 ancien, communes



Charte Grand Site : une signature

Une signature pour l'Estérel, déclinable sur divers supports
Une repère d'échelle géologique et paysagère

Signature = Skyline + Motif + Nom du lieu-dit



→ Prestation complémentaire en 2021: définition des motifs et des 10 skylines sectorielles

Charte Grand Site : un cartouche Grand Site à définir

Création en 2021 d'un **cartouche Grand Site** (logo = codifié au niveau national) = ligne emblématique du massif

LOGOTYPE, pour les sites non labellisés



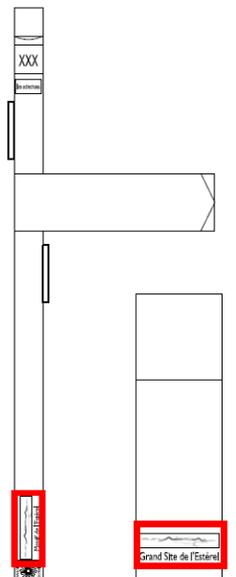
Skyline de l'Estérel

LOGO ET CARTOUCHE «GRAND SITE DE FRANCE», pour les sites labellisés

Logo Grand site de France



cartouche Grand Site de l'Estérel



Exemples de déclinaisons

IDENTITÉ VISUELLE

CARTOUCHE GRAND SITE DE FRANCE

Le cartouche doit être en couleur (C:75 M:8 J:38 N:1 R:38 V:156 B:151).

Sur document en noir et blanc, logo gris sur fond blanc (noir tramé à 65 %).

Sur fond coloré ou illustré, logo blanc ou pantone 101 en transparence.



10mm X 28 mm
taille minimum

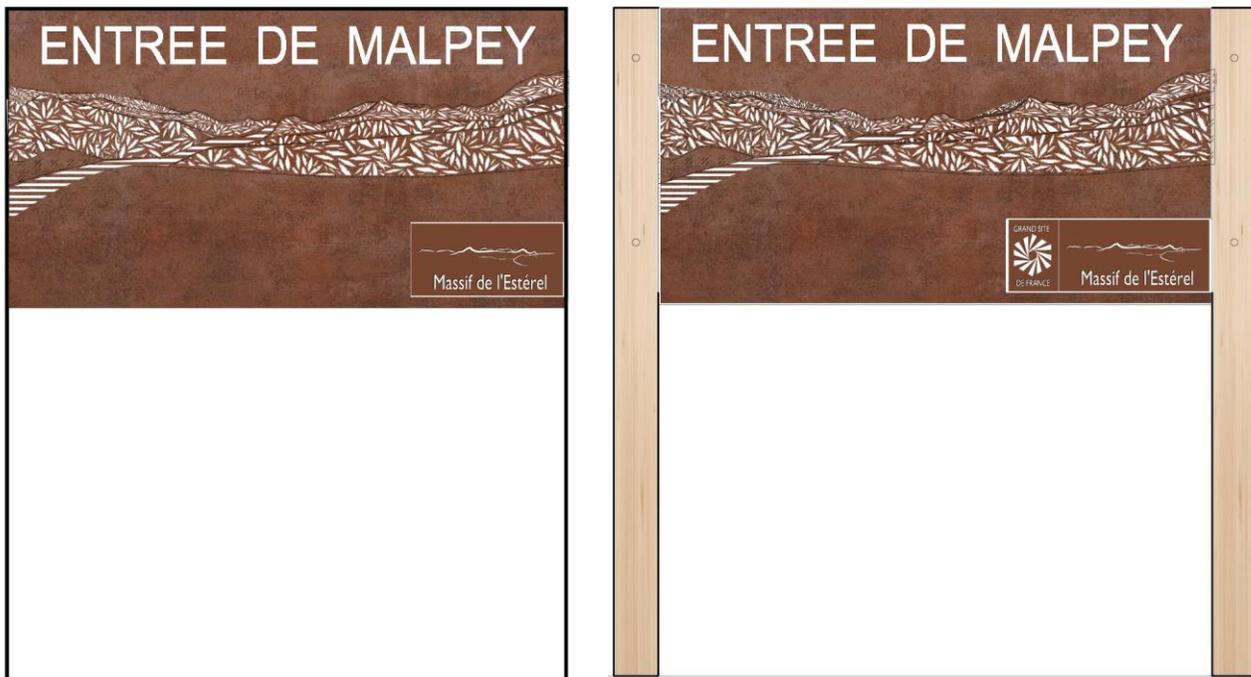


Charte Grand Site : Zones d'accueil principales et niv 2

Pour l'ensemble de la gamme, 2 options possibles: uniquement structure corten et mixte bois/corten (prix comparables, réversibilité du matériel identique liée au type de sol)

Panneau d'entrée de parking des zones d'accueil principales et portes d'entrée de niveau 2

= A placer uniquement sur les entrées le nécessitant (étude au cas/cas)

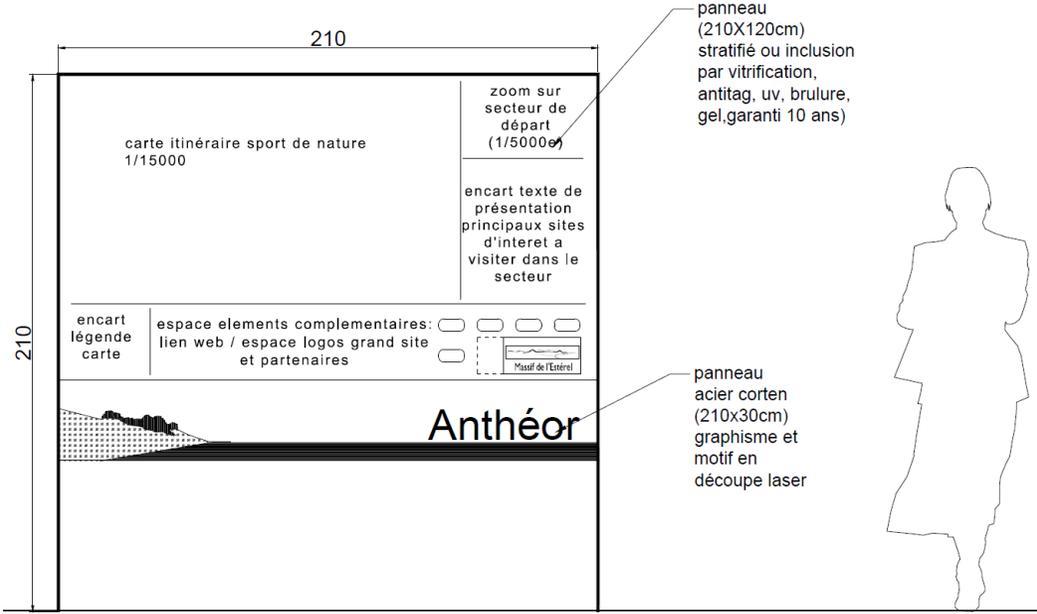
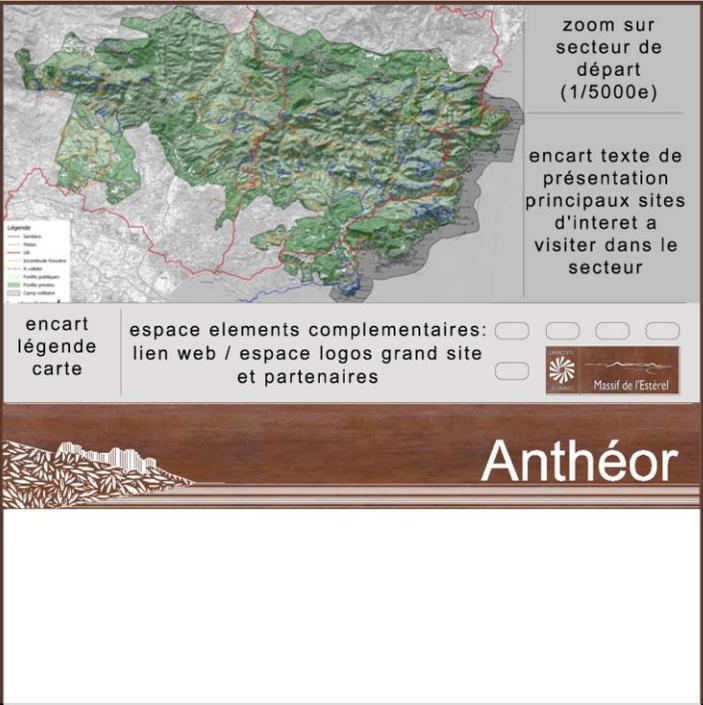


Accord DREAL : H120 x L120 avec bandeau nom H30.

Charte Grand Site : Zones d'accueil principales

2 panneaux d'information principaux:

- Localisation d'ensemble (carte des paysages), texte de présentation du Grand Site et du secteur, lien vers supports numériques, traduction anglaise + non voyants
- Itinéraires de sports de nature + zoom sur le secteur de départ + points d'intérêt à visiter



Possible en version bois/corten

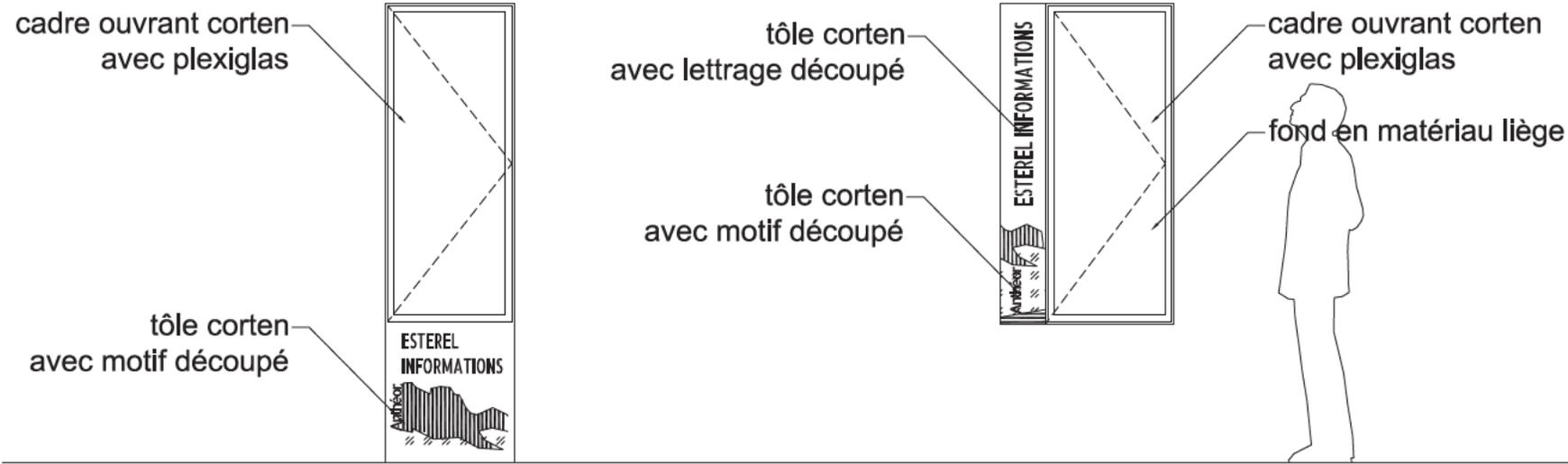
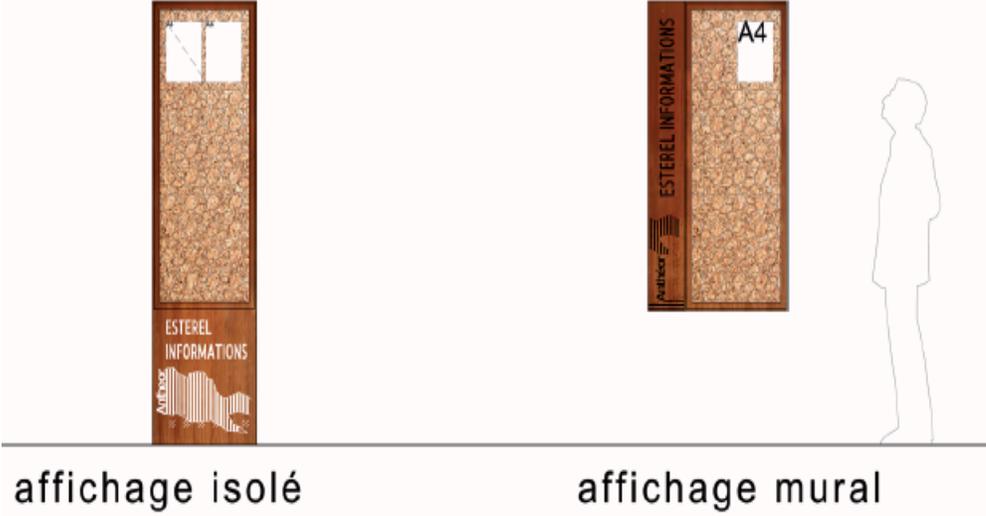
En fonction des possibilités des sites, le recto verso des panneaux sera privilégié

Accord DREAL : H190 x L150 avec panneau H120 + bandeau H30.

Charte Grand Site : Zones d'accueil principales

Panneau d'information actualisable

Exemple d'informations : horaires des navettes, accès au massif en période de risque d'incendie, période de chasse, présence de troupeaux à la période de l'année concernée, présence de ruchers, la réalisation d'opérations sylvicoles en cours, information sur les activités/événements organisés par le Grand Site, etc.

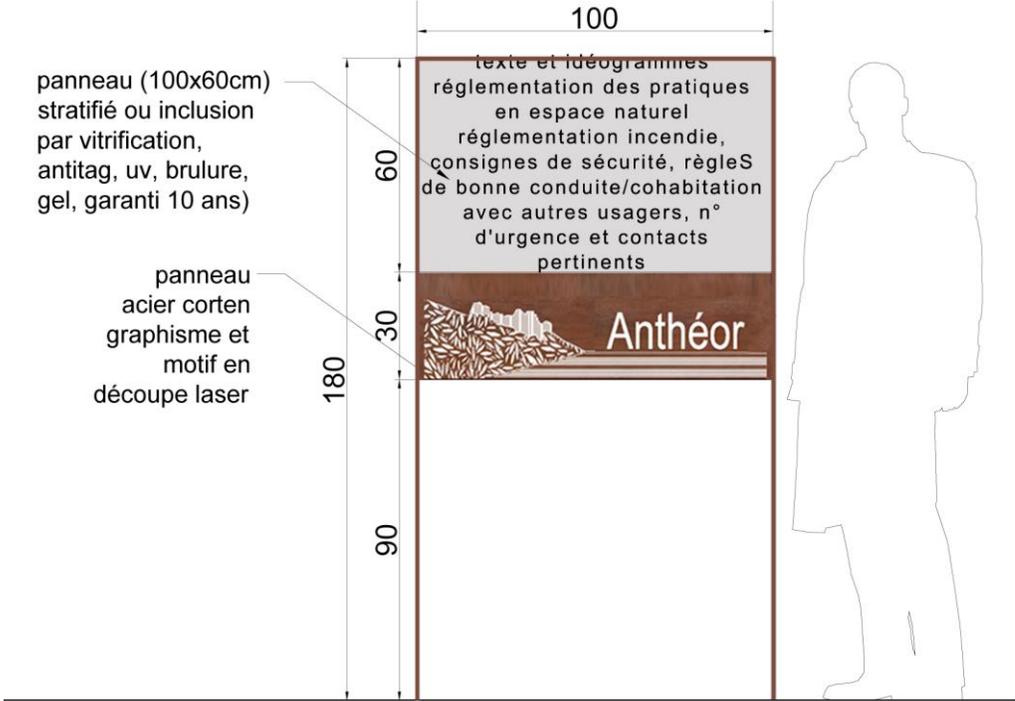


Charte Grand Site : Zones d'accueil principales

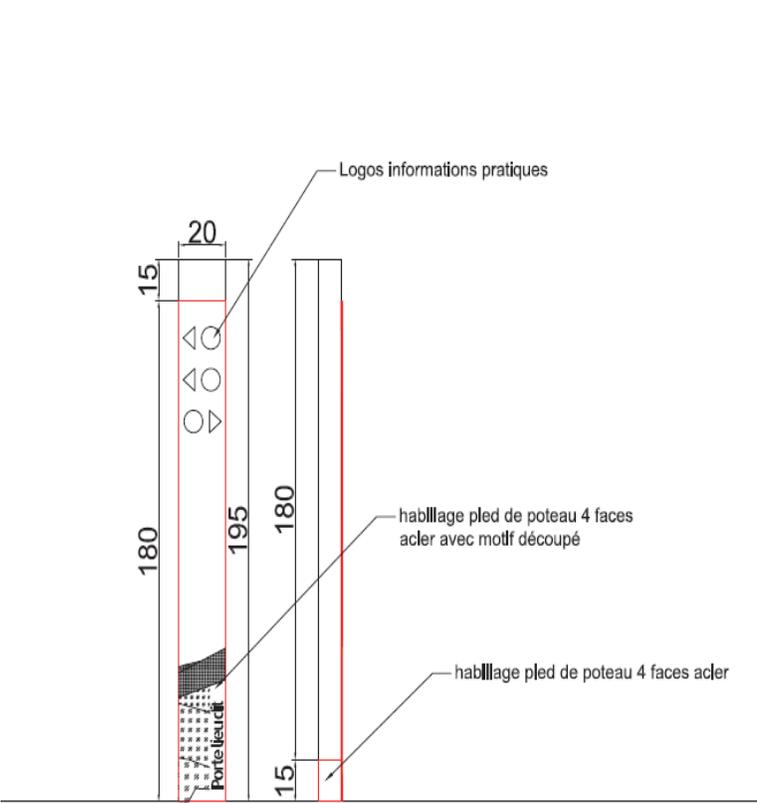
Information réglementaires, sécurité, cohabitation entre usagers

+ Selon les sites : possibilité d'ajout de panneaux de médiation/interprétation

Poteau corten : signalétique directionnelle informations pratiques (si besoin selon les sites)



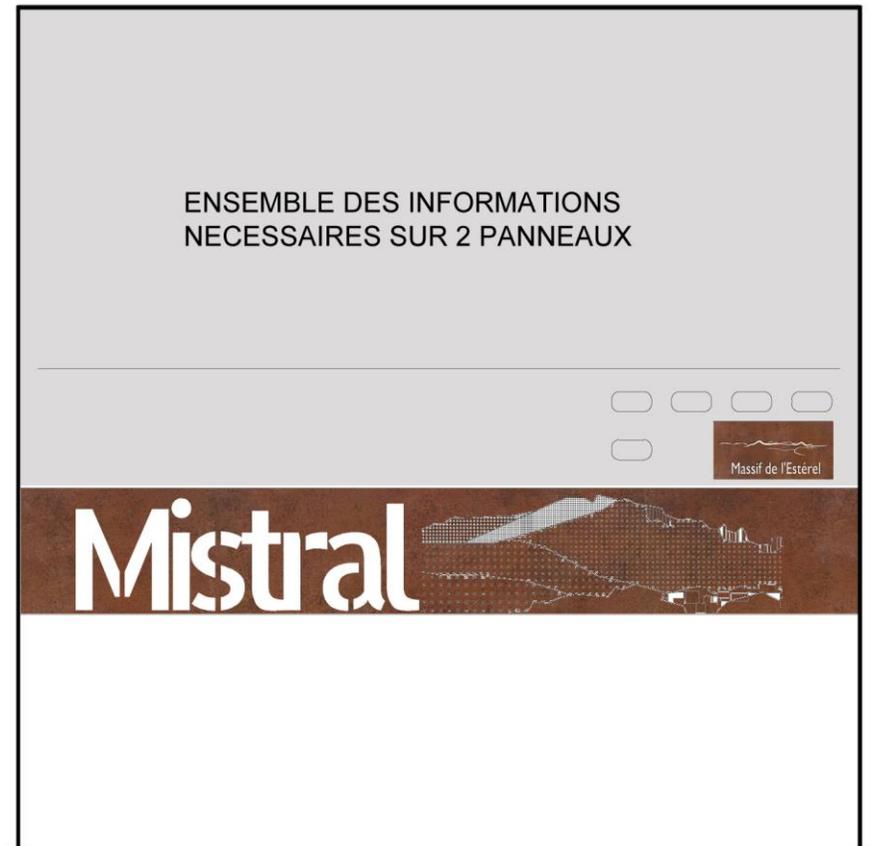
Accord DREAL : H170 x L100 avec panneau H60 + bandeau H20



Charte Grand Site : Portes d'entrée de niv 2

Même modèle que les panneaux d'information généraux des Zones d'accueil principales

Possible en version bois/corten.



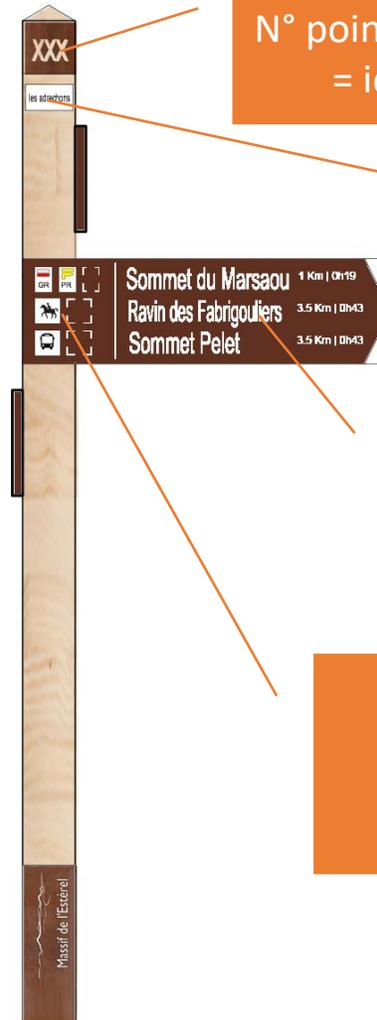
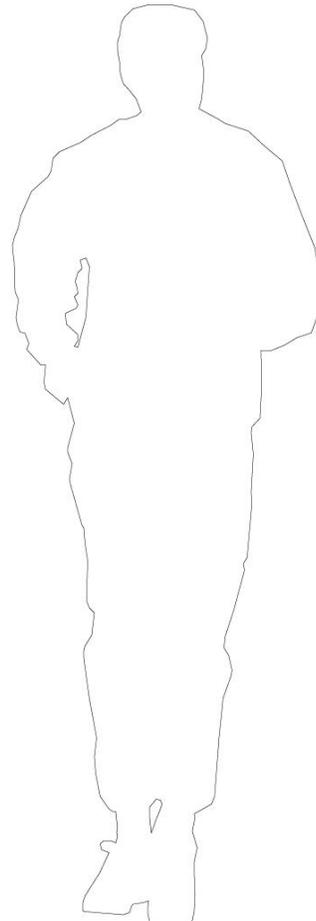
Accord DREAL : H190 x L150 avec panneau H120 + bandeau H30.

Charte Grand Site : Poteaux flèche directionnels

Poteau Grand Site (compromis/cohérence entre signalétique 83 et 06) : bois douglas, scellement direct ou sur platine

Balisage peinture =
pictogrammes des
fédérations de sports de
nature :

- Balisage FFR : GR en blanc et rouge, petite randonnée en jaune
- Balises FFC : balise directionnelle utilisant le code couleur de niveau de la fédération.
- Balise de la fédération équestre : balise orange unique



N° point nœud unique
= idem CD 06

Nom lieu dit

- Destination proche /
moyenne / lointaine
- Distance et temps

Activités autorisées
Balisage
Info complémentaires

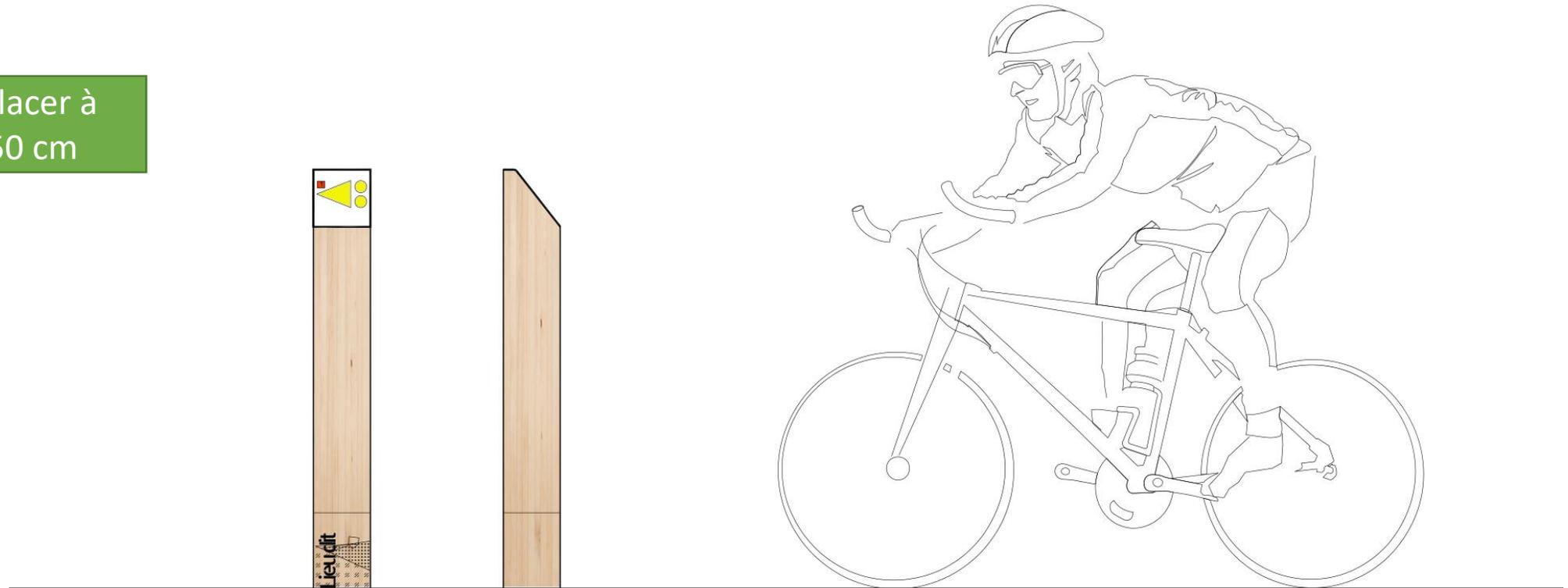


Charte Grand Site : Poteaux flèche directionnels

Projet de labellisation site FFC → droit d'utiliser les balises nationales

Placées sur le poteau flèche directionnel principal, à hauteur de vue des cyclistes en mouvement.
Prioritairement sur support naturel, et sur demi poteau uniquement lorsqu'aucun support naturel adapté n'est disponible.

Retour COTECH : à placer à
hauteur de vue = 1,50 cm



Charte Grand Site : Signalétique de médiation/interprétation

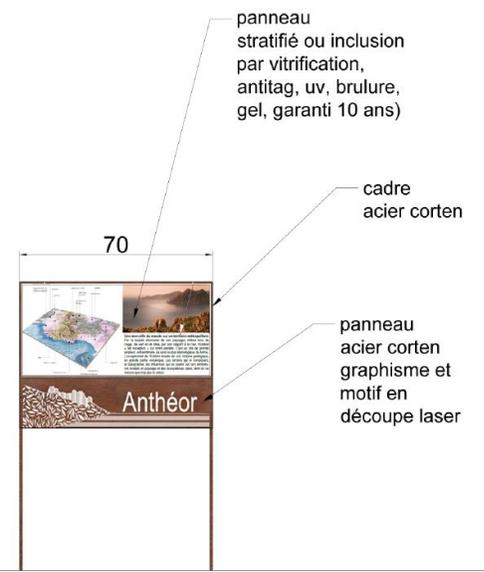
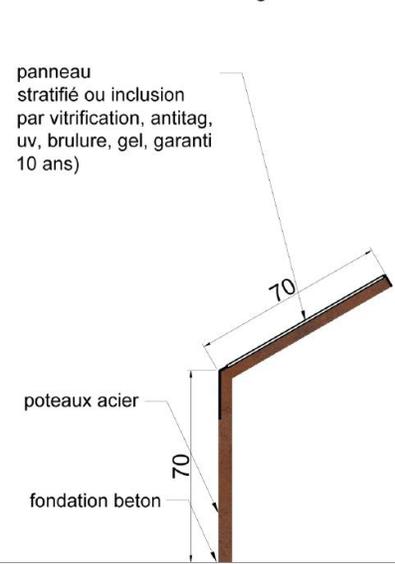
2 types de lutrins de médiation

Pourront présenter des relais vers des supports numériques (renvoi vers un contenu embarqué, contenu Qrcode ou autre).

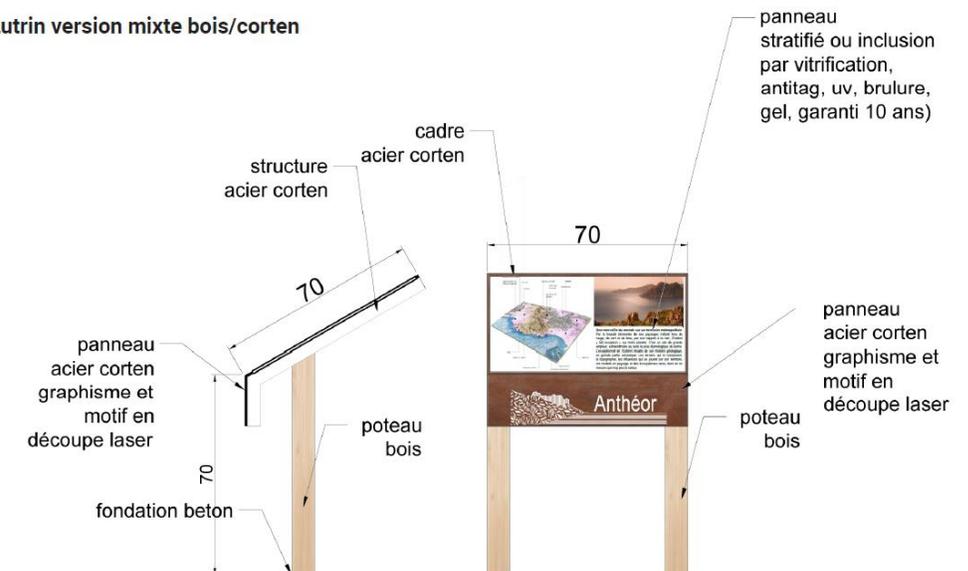
Lutrin version bois/corten



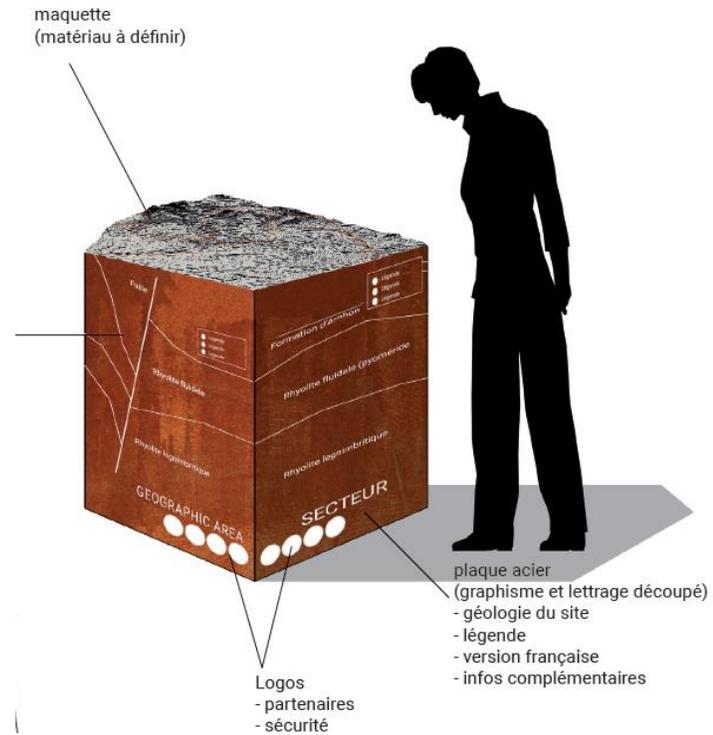
Lutrin version corten avec bandeau signature



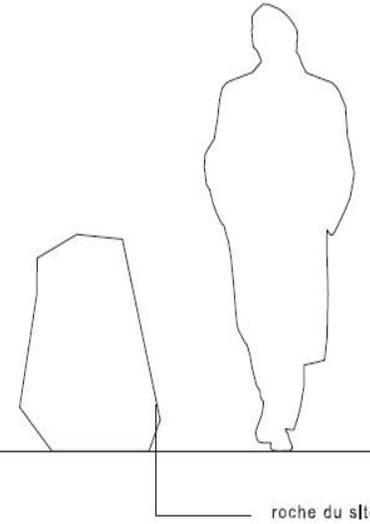
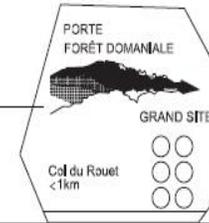
Lutrin version mixte bois/corten



Charte Grand Site : Signalétique contextuelle



gravure ou peinture sur roche



Lettrage sur rocher médiation ou bâtiment

lettrage découpé acier fixé dans la roche



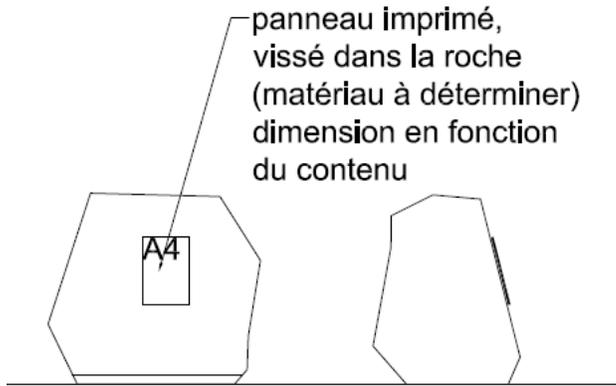
Valorisation du modèle « bornes ONF »



Médiation flore (jardins pédagogiques)

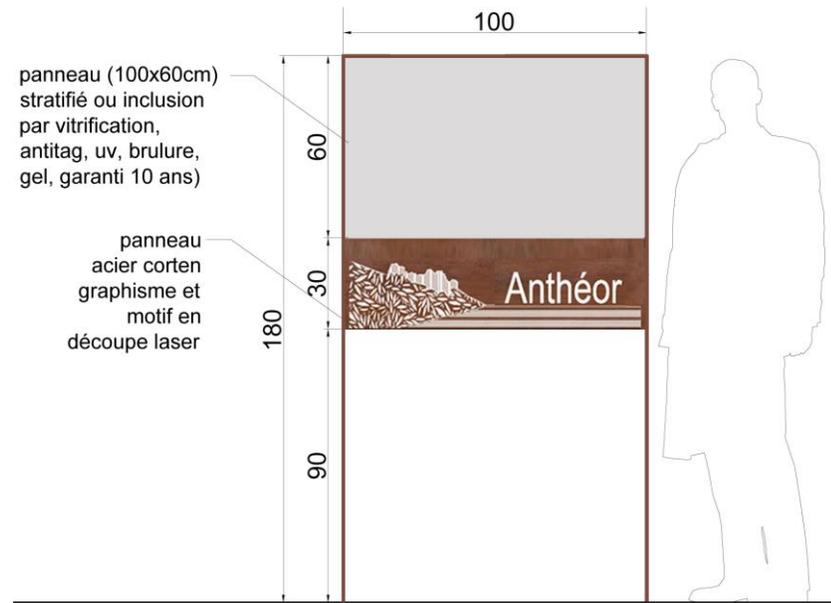
Charte Grand Site : Signalétique contextuelle

Informations sur les activités rurales



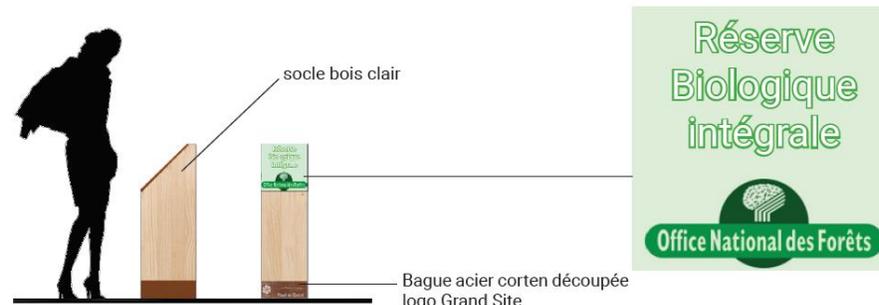
Info mobile : chevalet, autre = à concevoir avec acteurs du massif

Gestion des interdictions, et zonage d'espaces à réglementation spécifique



Idem modèle panneau zone d'accueil principale

Dans cas exceptionnels : besoin pédagogie / information renforcée sur secteur fragile

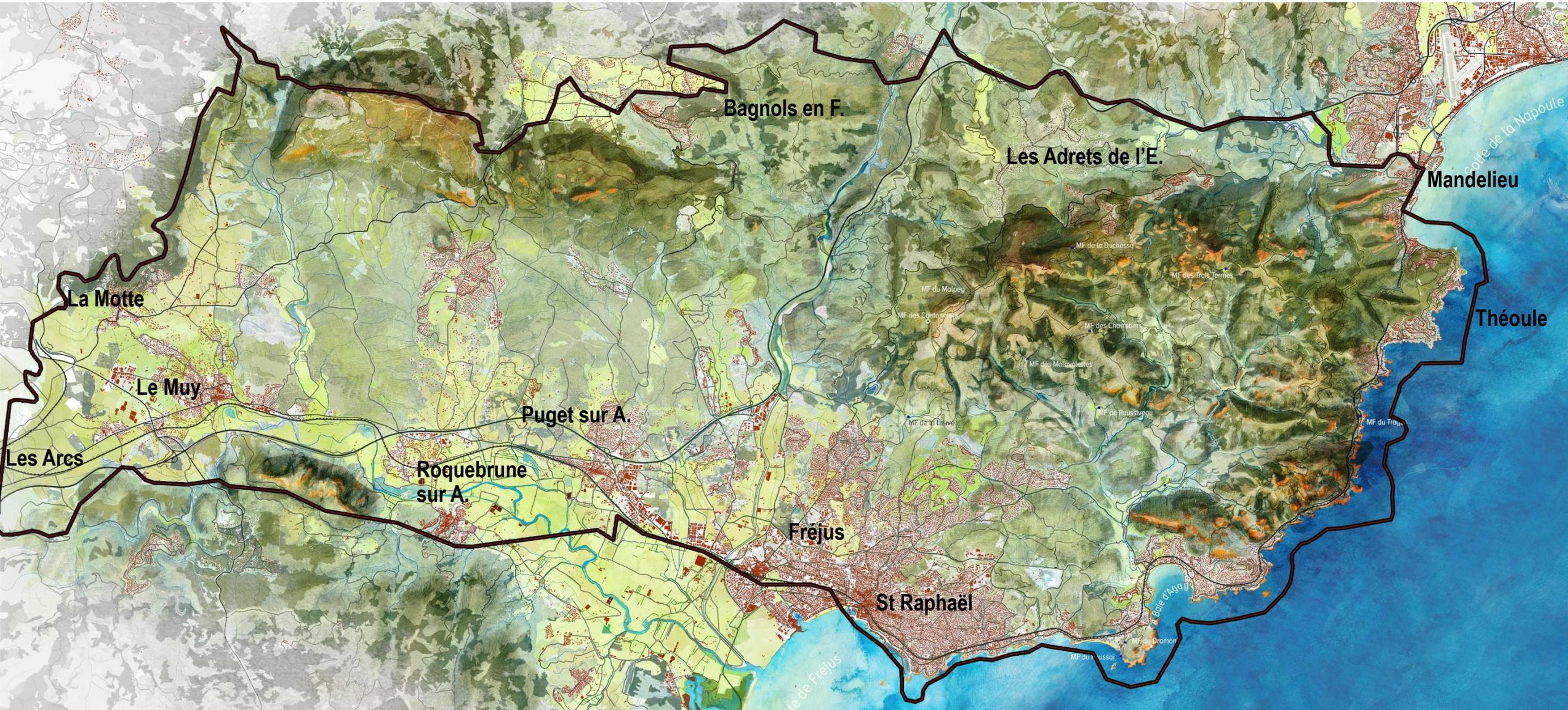


Délimitation RBI

Retour ONF : ajouts logos + idéogrammes réglementation

OBJECTIFS DE QUALITE PAYSAGERE DU PP

→ Protéger, valoriser un massif naturel au cœur d'un territoire urbain dense, en mutation



→ Qu'est ce qu'un Plan de Paysage ?

Démarche de Projet qui affirme le paysage comme « socle de référence » et « bien commun » constitutif de l'identité et de l'image du territoire sur lequel peut se fonder un vision d'avenir.

Les orientations stratégiques : les 4 piliers du Plan de Paysage

Orientation 1 / Faire vivre le massif et préserver son intégrité écologique et paysagère

Une nouvelle gestion et dynamisation du massif

Orientation 2 / Cultiver la ville paysage

Un nouveau mode d'habiter sur le territoire de l'Estérel

Orientation 3 / Révéler, Préserver

Un projet d'accueil/protection innovant articulant l'Estérel et le territoire habité

Orientation 4 / Activer la pérennisation du Grand Site

Un projet de gouvernance ambitieux pour pérenniser le Grand Site

OBJECTIF 1 : Préserver l'intégrité écologique et paysagère du massif face aux menaces anthropiques et écologiques

LE CONSTAT

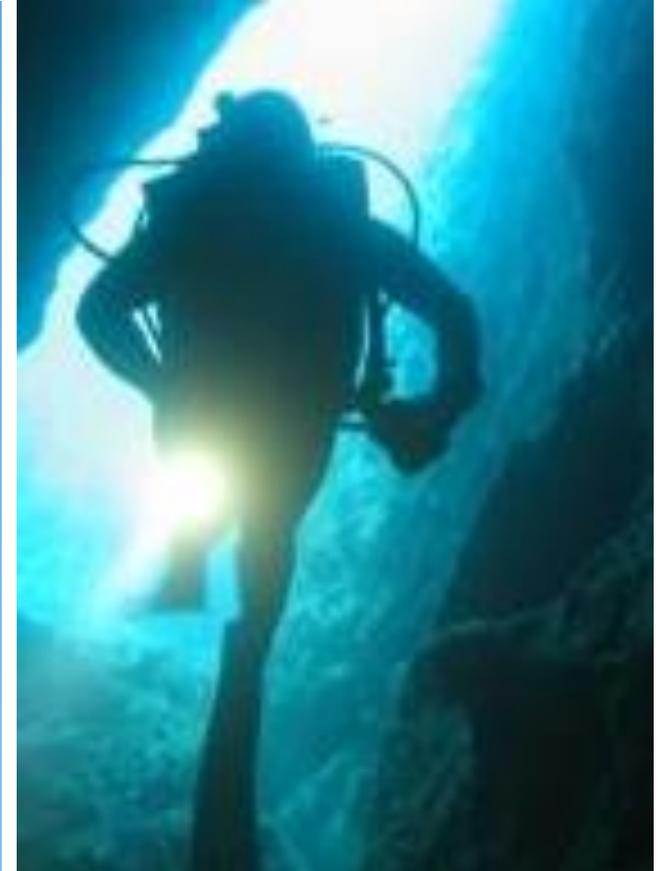
- Des mutations climatiques, des pressions anthropiques et écologiques sur un massif extrêmement riche et fragile
- Fréquentation, parasites, changement climatique, pollution

→ Observer/protéger

- Surveiller les menaces / prévoir les évolutions
- Mieux connaître : mise en place / animation d'Observatoires (photographique, fréquentation, biodiversité, marin ...)
- Gérer : actions de préservation des écosystèmes sensibles, lutte contre les espèces envahissantes

→ Respecter les paysages / Sensibiliser

- Une meilleure prise en compte du paysage dans la pratique de la DFCI
- Sensibiliser les populations
- Aménager dans le respect du site avec cohérence (charte d'aménagement, charte de signalétique Grand Site)
- Limiter les éléments extérieurs au site



OBJECTIF 2 : Préserver la mosaïque de paysages du massif

LE CONSTAT

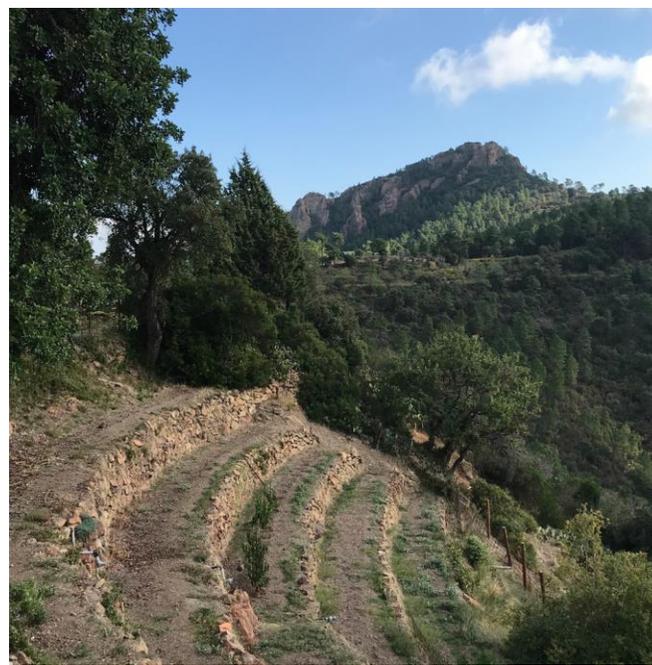
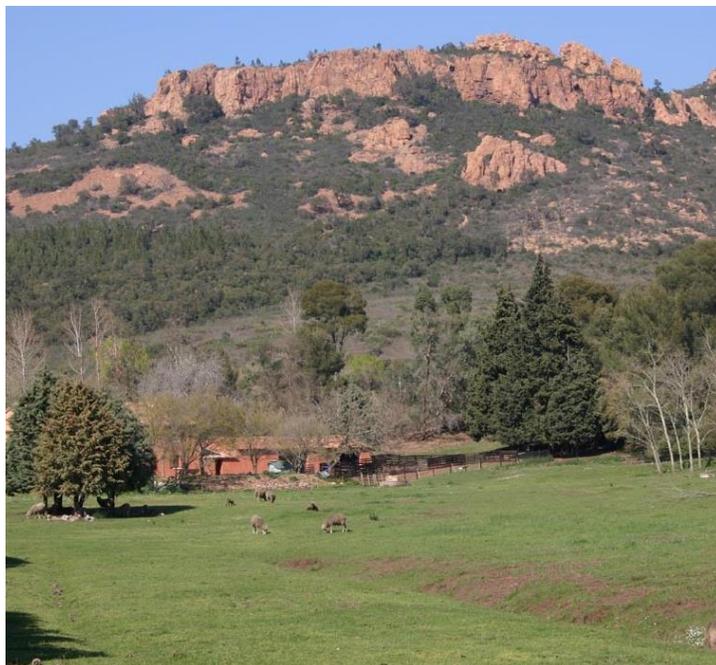
L'engraissement (déprise agricole) d'un paysage cultivé séculaire

- perte du paysage cultivé et d'un rapport séculaire entre l'Homme et le massif
- uniformisation des milieux
- sensibilité accrue aux feux de forêt

→ C'est réinsuffler de la vie, des usages et activités humaines dans l'Estérel pour mieux le protéger

→ Protéger les paysages identitaires, réactiver la mémoire, perpétuer l'héritage d'un paysage cultivé

Conforter les usages – perpétuer les paysages – valoriser les richesses – innover – expérimenter un nouveau rapport au massif



OBJECTIF 3 : Développer le haut potentiel de l'Estérel comme lieu d'Art de recherche et de pédagogie

LE CONSTAT

- Un massif peu exploré scientifiquement
- Un haut potentiel scientifique et pédagogique
- Une nécessité d'éduquer sur les richesses et les sensibilités

→ Un lieu potentiel d'Art et de culture

- Réactiver le patrimoine bâti de l'Estérel grâce à l'Art
- PACT (projet artistique et culturel de territoire)
- Résidence d'artiste

→ Un territoire de recherche et d'apprentissage

- Un comité scientifique pour le Grand Site
- Développer des partenariats avec écoles, universités
- Favoriser les projets de recherche
- Développer les chantiers bénévoles
- Soutenir les initiatives existantes sur le territoire et développer les synergies entre acteurs : archéologie (CAREX de Bagnols), biodiversité marine (Observatoire marin de la CAVEM et Parc marin de Théoule), etc.



Apports / remarques du COTECH

- Proposition DREAL : **classer une partie complémentaire du massif sur le secteur Ouest.**
→ protection plus durable du massif (Estérel présent dans la liste nationale des sites majeurs restant à classer, élaborée par le Ministère de l'Ecologie).
- Intégrer les actions de **l'Observatoire Marin de la CAVEM** et d'idée d'une création d'un parc marin interdépartemental.
- Mettre en avant les actions du CD 06 en matière de **lutte contre les espèces envahissantes.**

Orientation 2/ Cultiver la ville-paysage

C'est requalifier l'Estérel habité et penser le rapport ville/massif autrement

→ Qu'est ce qui fait paysage ?

- > Une cohérence entre le **paysage** et les **usages** qui s'y appliquent
- > Une harmonie entre le **socle** et les **formes urbaines**
- > Une **progression** des usages et des paysages
- > Un **vocabulaire** constitutif de «l'esprit des lieux»



OBJECTIF 4 : Rétablir des porosités entre massif naturel et massif habité appuyées sur les structures naturelles

- Un massif habité et un massif naturel qui ne dialoguent pas (trames naturelles dissolues)
- Un effacement du « socle identitaire » de l'Estérel sur les lisières habitées

LE CONSTAT

→ Vers des espaces naturels structurants qui se diffusent et organisent le développement urbain

- PENSER/STRUCTURER LA VILLE A VENIR par le paysage
- AFFIRMER LES VALLONS comme des continuités écologiques et piétonnes organisant des porosités avec la villes
- ETABLIR un maillage de liaisons douces depuis les villes vers le Grand Site
- CONNECTER le massif habité avec le massif naturel



L'exemple de la métropole de Nantes



OBJECTIF 5 : promouvoir une nouvelle esthétique des lisières urbaines du massif porteuse des valeurs du Grand Site

- Une nouvelle conception de l'urbanisme : cultiver la ville-paysage
- Une cohérence et un paysage de qualité sur les franges du Grand Site
- Des axes et accès requalifiés en relation avec le Grand Site

RECONQUERIR les friches agricoles

INTEGRER l'habitat
ENCADRER l'urbanisme
Topographie
Densité
Qualité de lisières

QUALIFIER LES ACCES
Vocabulaire et gestion des routes
Obligations Légales de Débroussailler

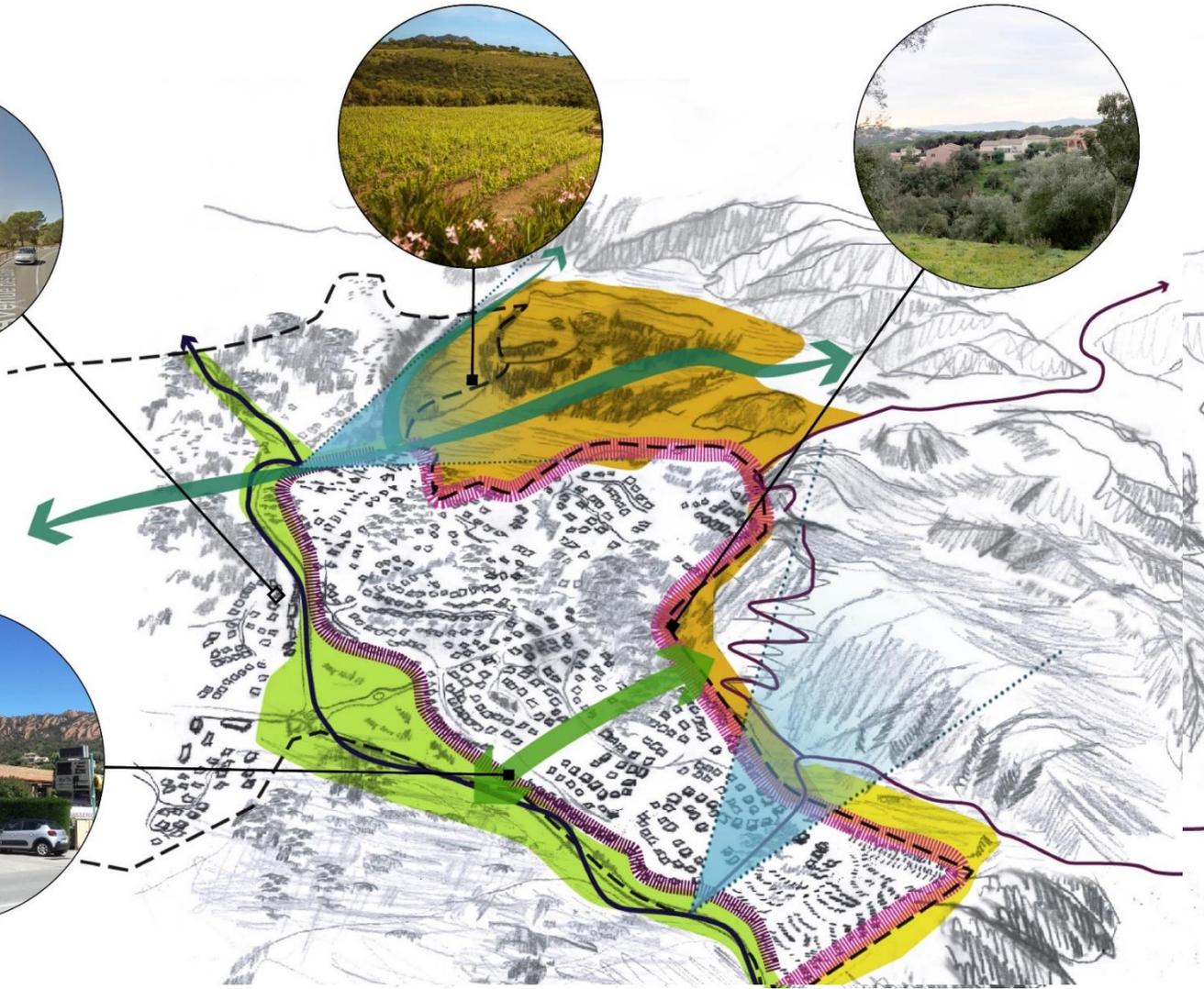


RETABLIR LES POINTS DE VUE



INSTAURER une identité
Vocabulaire des clôtures
Identité végétale

AFFIRMER LA QUALITE DU GRAND SITE
Vocabulaire architectural
Signalétique
Typologie d'usage et d'activité



Donner des outils d'actions aux collectivités pour l'aménagement de leur territoire

→ Limiter la production du « péri-urbain » et du « lotissement » aphone et aveugle au contexte exceptionnel du G.S.



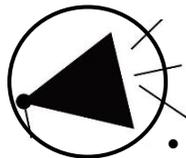
Des communes « aménageurs », acteurs responsables du devenir de leur territoire

Les collectivités orientent et maîtrisent l'architecture de leur urbanisme et de leur paysage

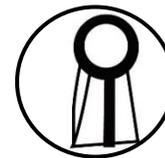


PLU-POS

- Encadrer l'usage des sols
- Construire différemment
- Affirmer des prescriptions paysagères et urbaines
- Entretenir/gérer autrement



- Aider
- Conseiller



- Sensibiliser
- Promouvoir

Orientation 3 / Révéler, préserver

OBJECTIF 6 Exalter, renforcer l'exceptionnel / préserver l'intime





OBJECTIF 7 Considérer les cheminements et routes comme des parties prenantes du paysage et des catalyseurs de découverte

OBJECTIF 8 Concevoir des aménagements singuliers et révélateurs de l'esprit des lieux pour l'accueil et la découverte du massif

→ des aménagements révélateurs du « génie du lieu » : portes d'entrée, sites emblématiques, cônes de vue

AVANT

Opération Grand Site de la Combe d'Arc

APRES



→ Des aménagements singuliers

L'exemple des Ogres de Roussillon



→ des aménagements révélateurs du « génie du lieu » : ouvrir et révéler certains points de vue

Opération Grand Site de la Combe d'Arc

AVANT



APRES

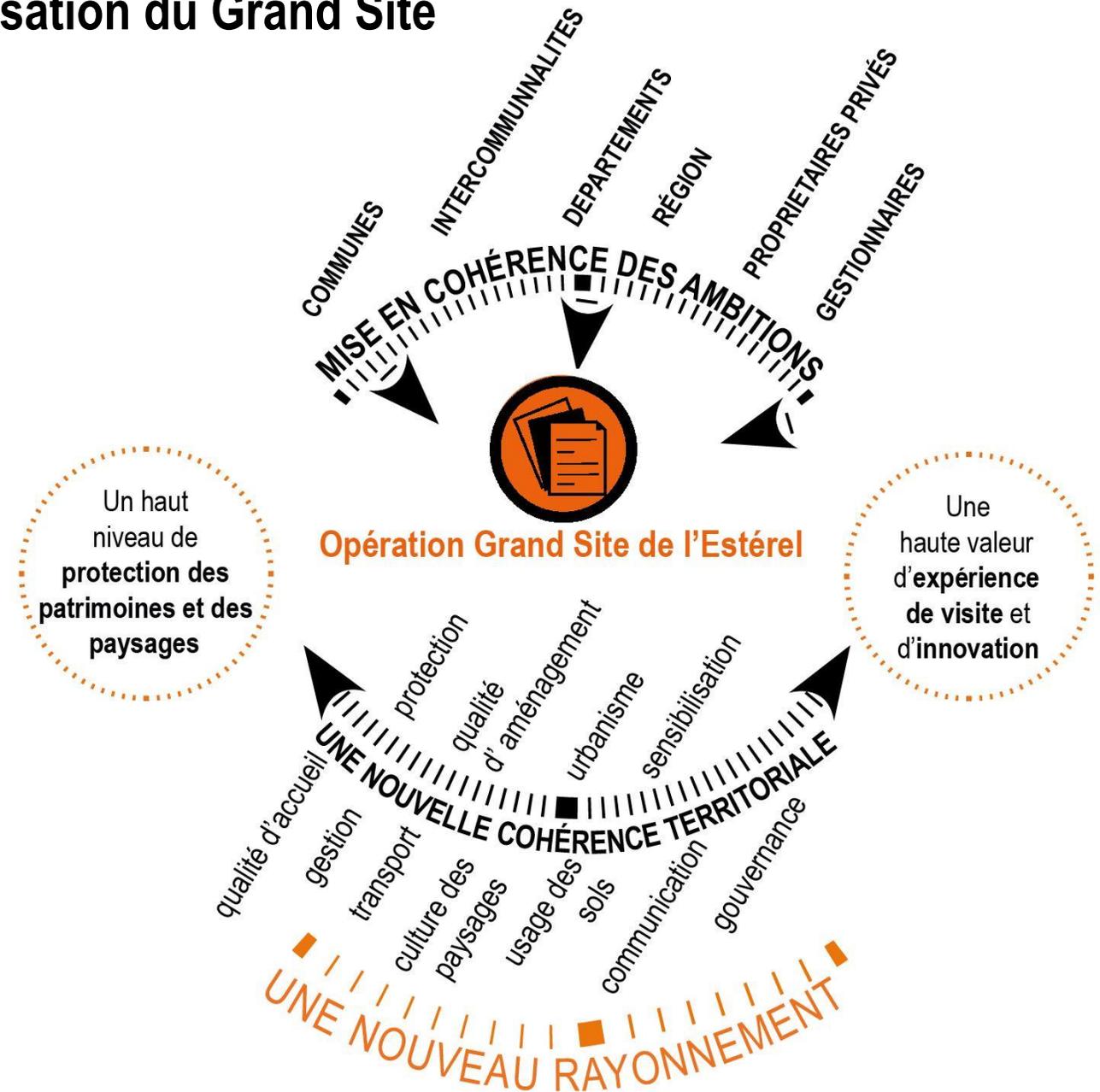


Apports / remarques du COTECH

- Besoin d'une **meilleure prise en compte du paysage dans les doc d'urbanisme**.
Demande à ce que des mesures de préservation de la qualité paysagère des lisières urbaines (clôture, hauteur bâtiments, couleur, palette végétale...) soit traduite dans les PLU.
→ appui possible de paysagistes conseil aux communes (CAUE).
- Idée d'un **PLUi** pour harmoniser les choses sur le territoire ?
- Enjeu que le **Plan de paysage soit pris comme un doc de référence pour l'élaboration des doc d'urbanisme locaux**.

Orientation 4 / Activer la pérennisation du Grand Site

- Fédérer les acteurs et les compétences pour répondre à l'ambition d'un programme OGS
- Développer une stratégie de communication efficace
- Placer les enjeux de protection / préservation / valorisation du Grand Site au cœur de la stratégie d'aménagement métropolitaine
- Faire vivre la gouvernance OGS



Les schémas d'intentions pour 4 sites stratégiques

Site 1 / L'ascension du Mont Vinaigre

Site 2 / Site de Notre Dame d'Afrique

Site 3 / Site des Meulières de Bagnols en Forêt

Site 4 / Les belvédères du Pic de l'Ours

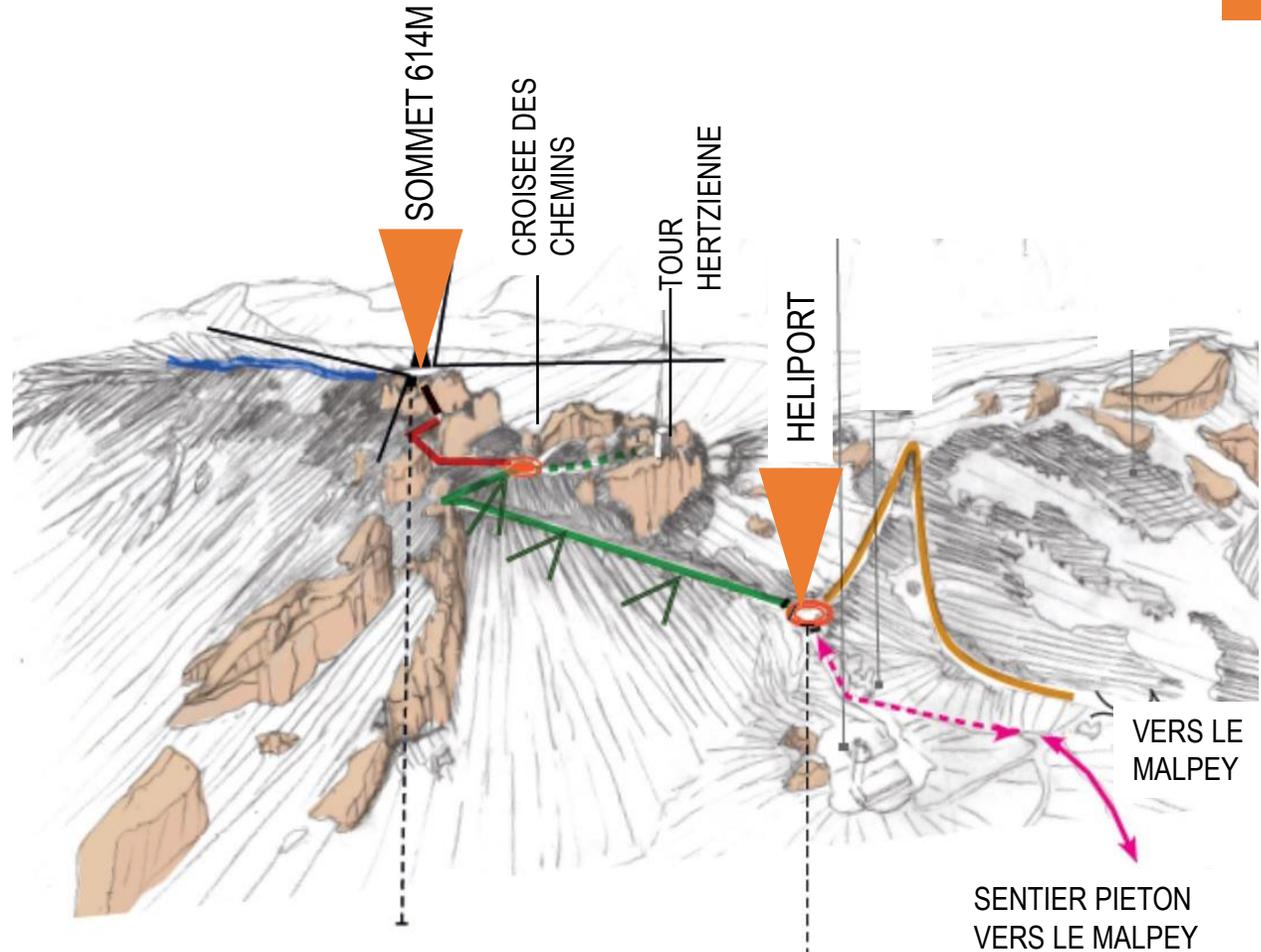
Les schémas d'intention suivent les préconisations établies dans la charte de signalétique et d'aménagement : *Sobriété d'aménagement, respect de la colorimétrie, valorisation des matériaux du site, réhabilitation intégrée des sentiers en milieu naturel*

Site 1 / L'ascension du Mont Vinaigre



images issues de la Collection Lassale

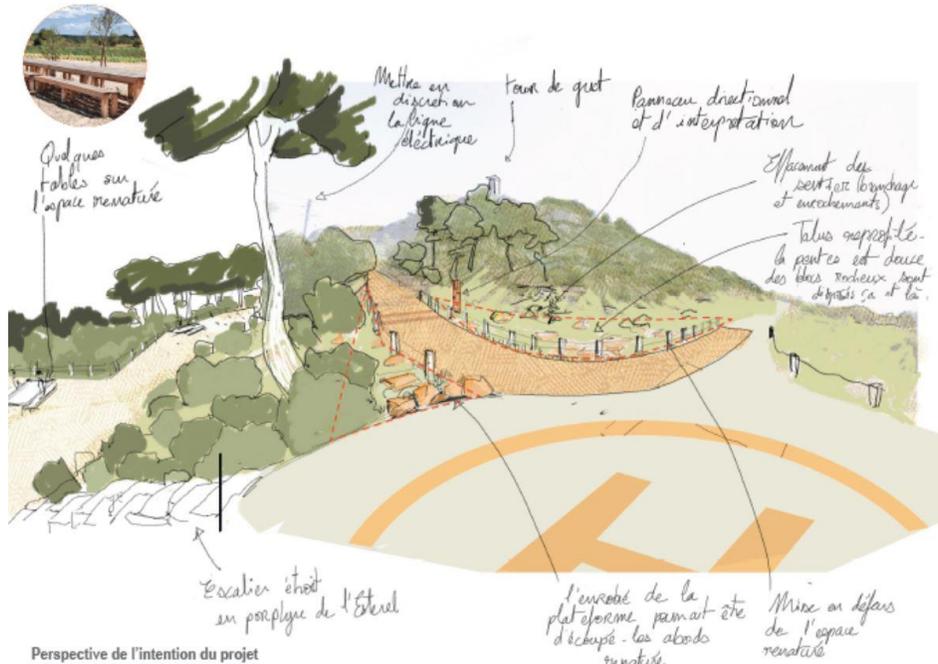
- ▶ Requalifier l'ascension (érosion, qualité, histoire)
- ▶ Rendre lisible le parcours
- ▶ Mettre en scène le sommet
- ▶ Mettre en œuvre un projet d'interprétation sur la géologie



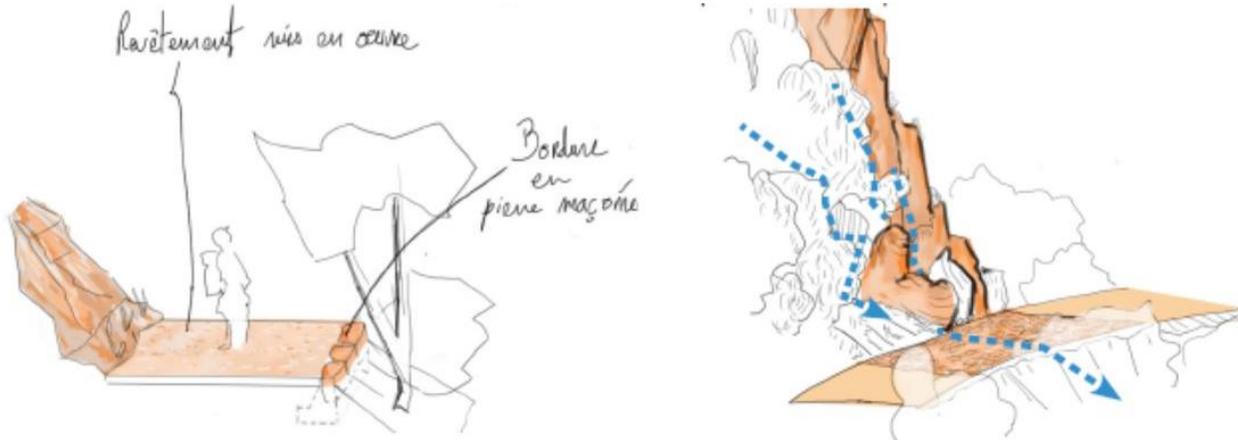
l'ascension bis	Le sommet	L'ascension	L'héliport	La marche d'approche
— ascension secondaire au sommet sentier sur crête	■ plateforme sommitale béton	— chaussée en enrobé dégradée ambiance arborée / très dégradée - percées visuelles	— chaussée en enrobé érosion ponctuelle sur les accotements - Traversée de pierres	
	● carrefour peu explicite	— sentier pierreux	○ carrefour barrière ONF hélisurface aspect routier dominant	
	— sentier sur le socle rocheux ambiance minéral témoin du volcanisme - accès direct au sommet			

De la plateforme de l'Héliport au belvédère sommital

► Requalification de l'héliport, cicatrisation du milieu naturel



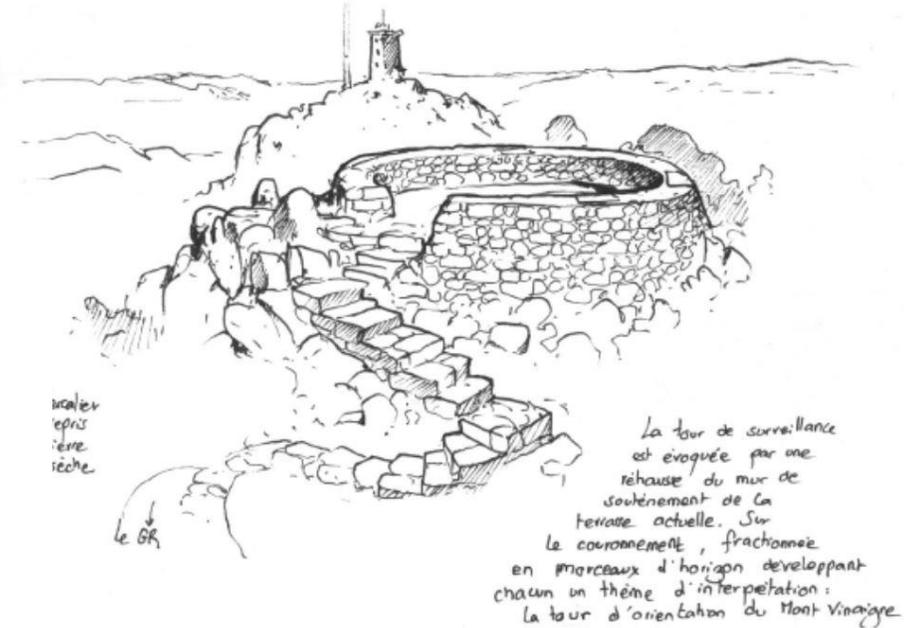
► Requalification de la portion de piste en envroché



► Réhabilitation des sentiers sur socle rocheux
Confortement de sentier, revers d'eau, réhabilitation d'une calade historique



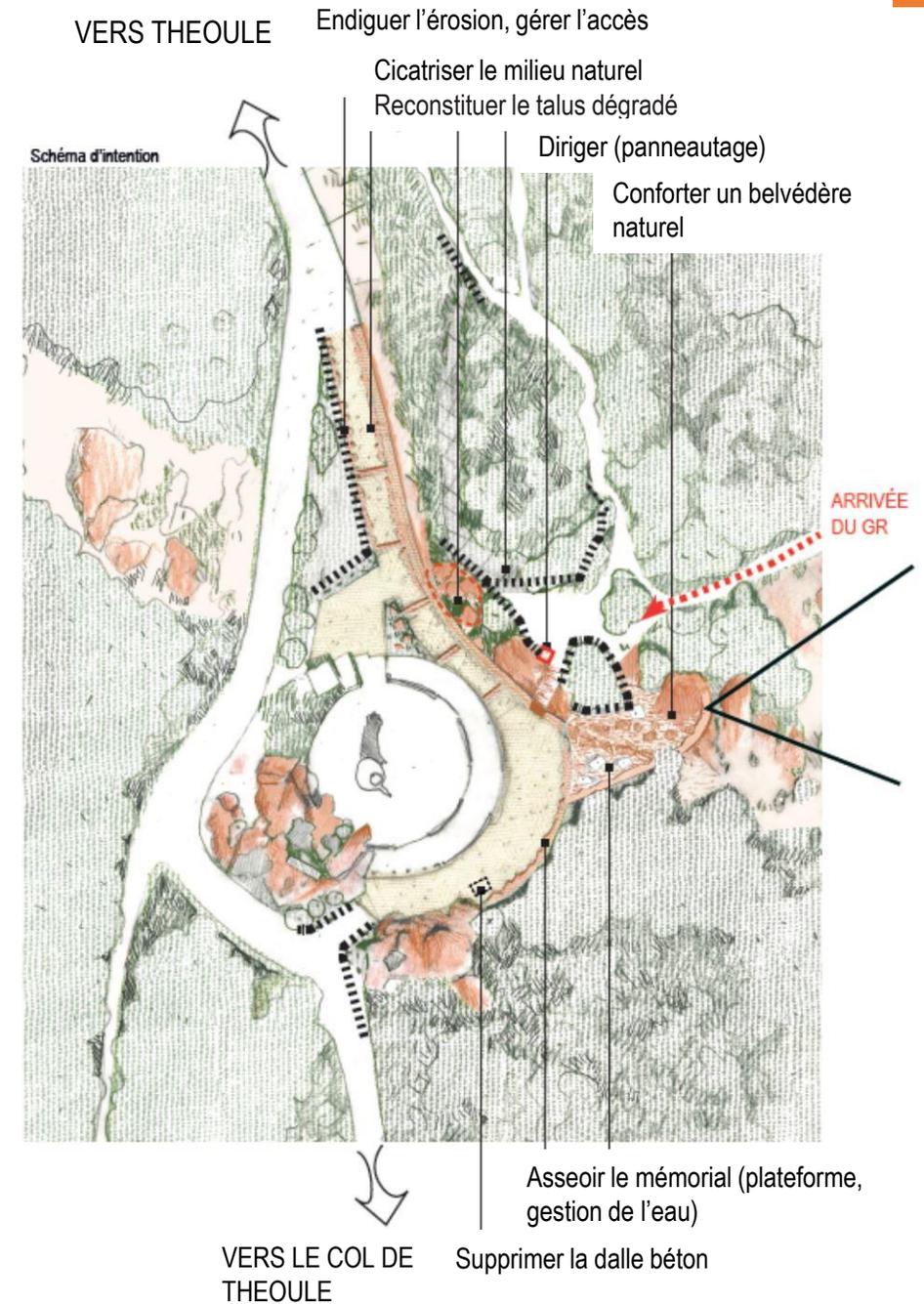
► Requalification du sommet



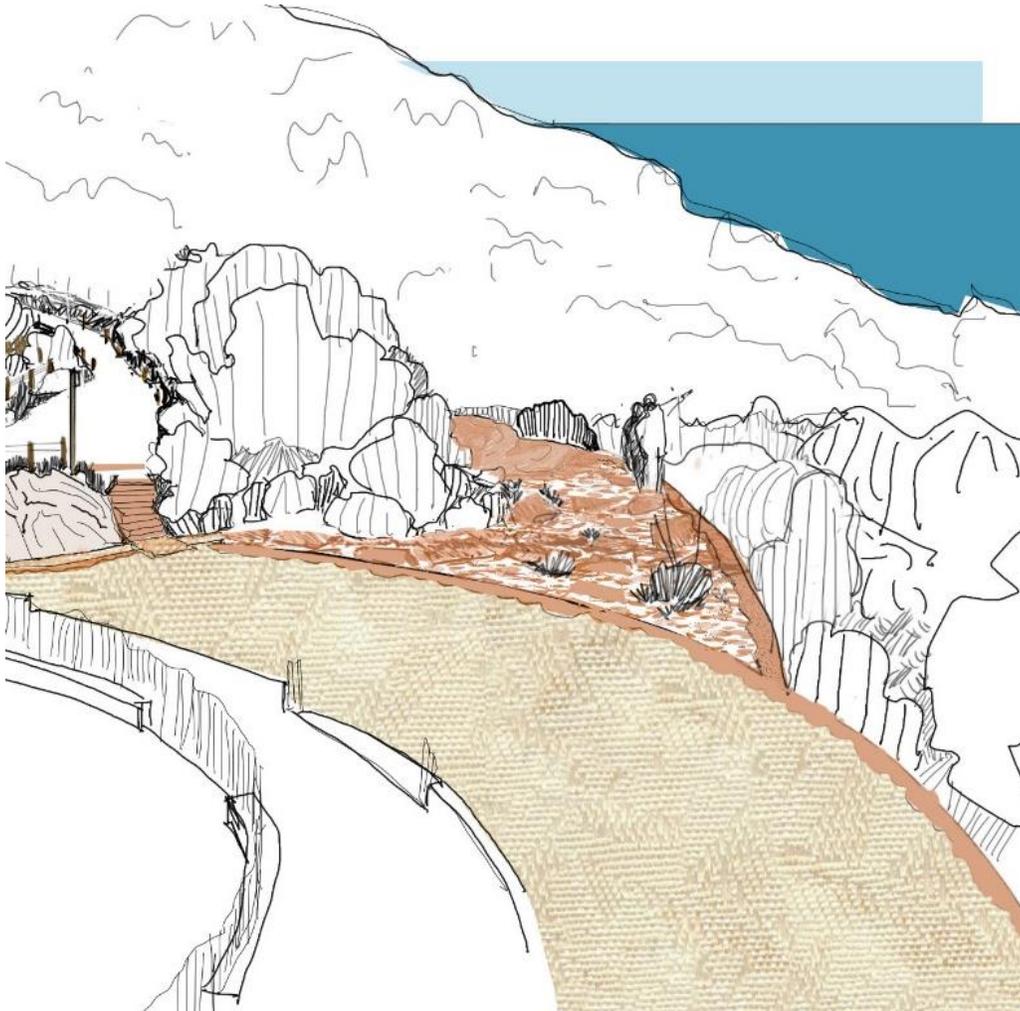
Site 2 / Site de Notre Dame d'Afrique



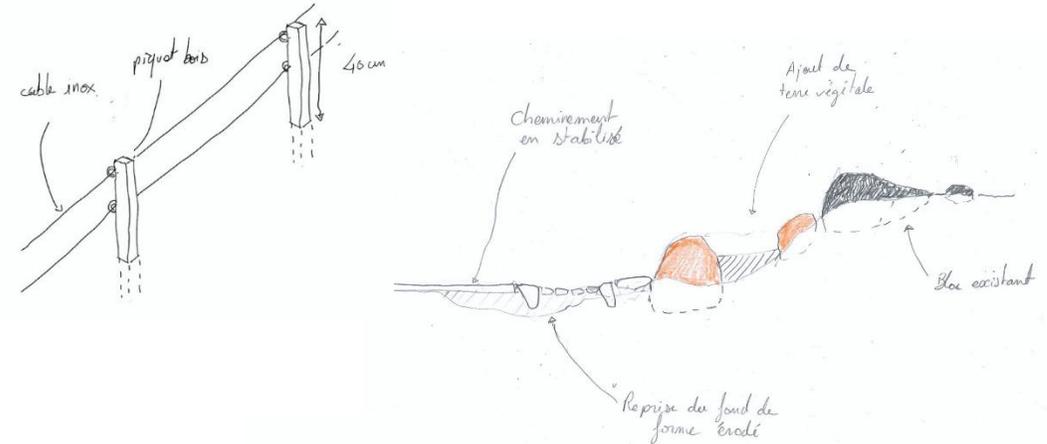
- ▶ Requalifier le site, endiguer l'érosion (érosion, qualité, accès)
- ▶ Cicatriser le milieu naturel (mise en défens)
- ▶ Diriger (panneautage)
- ▶ Mettre en scène le paysage (belvédère)



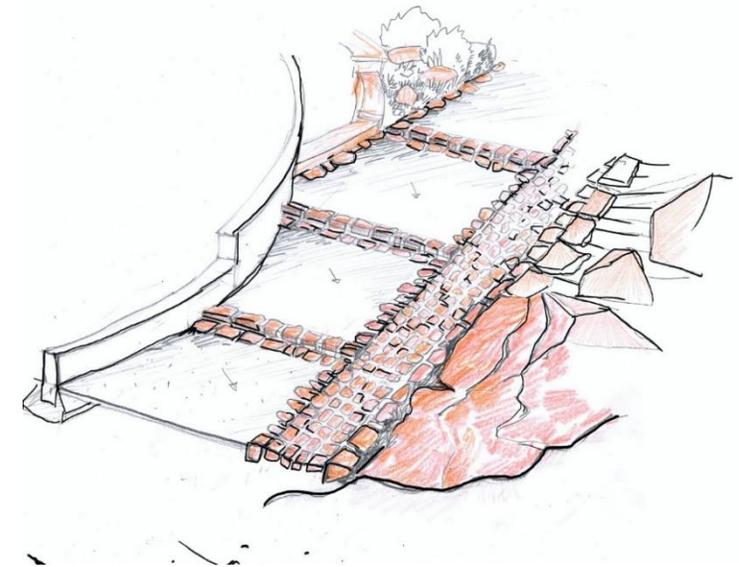
► Confortement d'un belvédère naturel



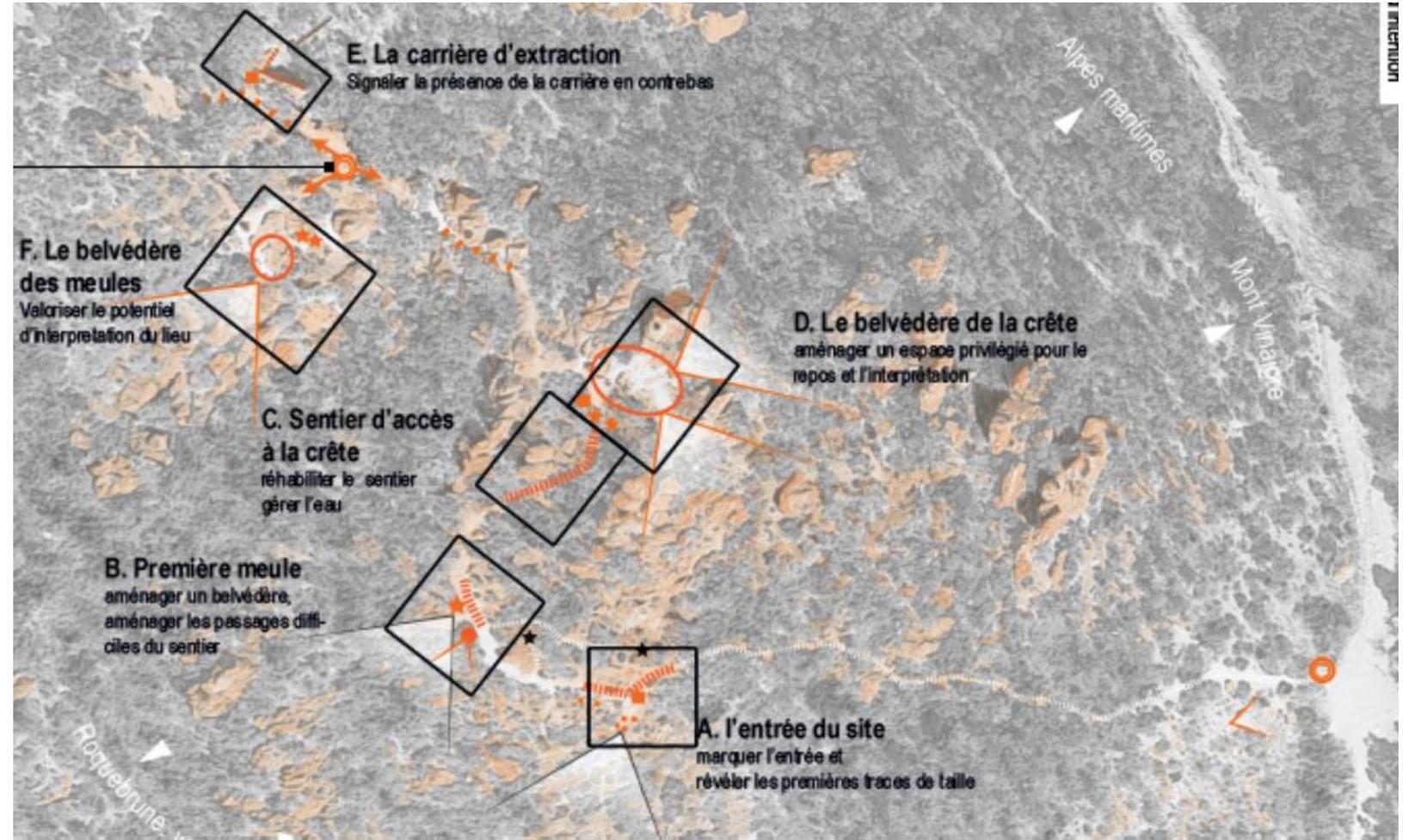
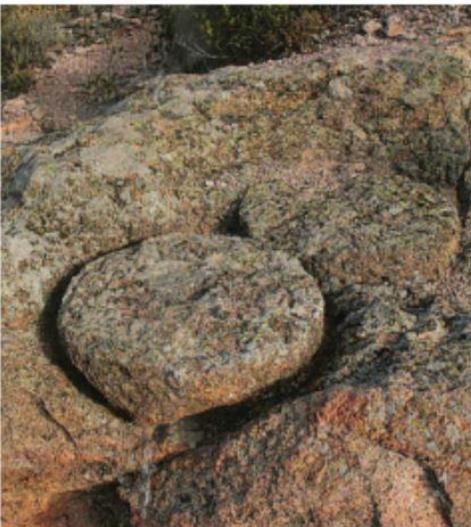
► Mise en défens, reconstitution de talus



► Gestion de l'eau et du nivellement

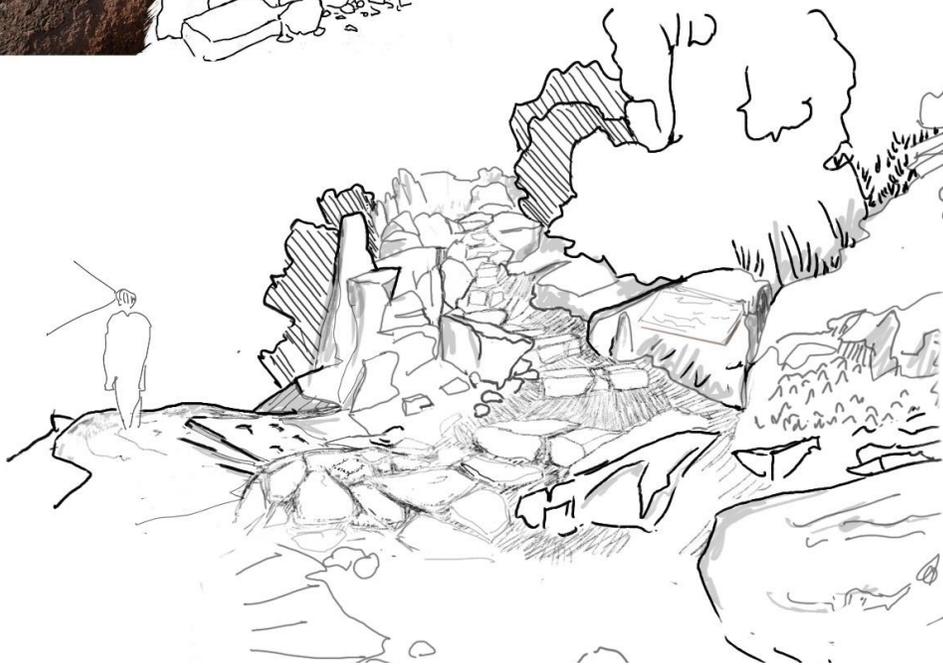


Site 3 / Site des Meulières de Bagnols en Forêt



- ▶ Etablir un parcours principal clair et accessible
- ▶ Préserver des secteurs non indiqués
- ▶ Mettre en œuvre une interprétation archéologique du site sans dénaturer
- ▶ Valoriser l'interprétation du Grand Paysage

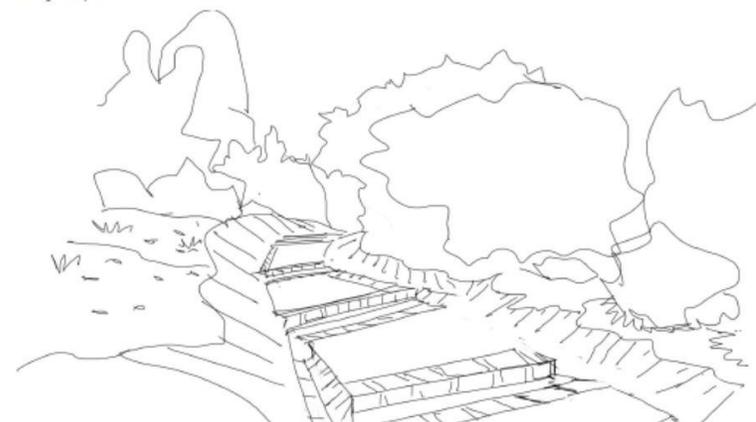
▶ Rendre accessible un espace naturel d'intérêt archéologique



▶ Gérer l'eau



Photo - agence aps

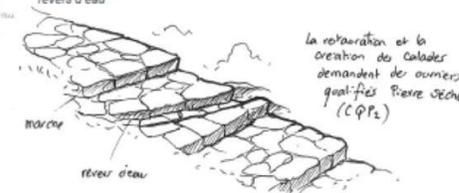


marches revers d'eau

Marches revers d'eau en rhyolite et sentier en terre compactée. Possibilité de faire les marches entièrement en calade de pierre avec revers d'eau



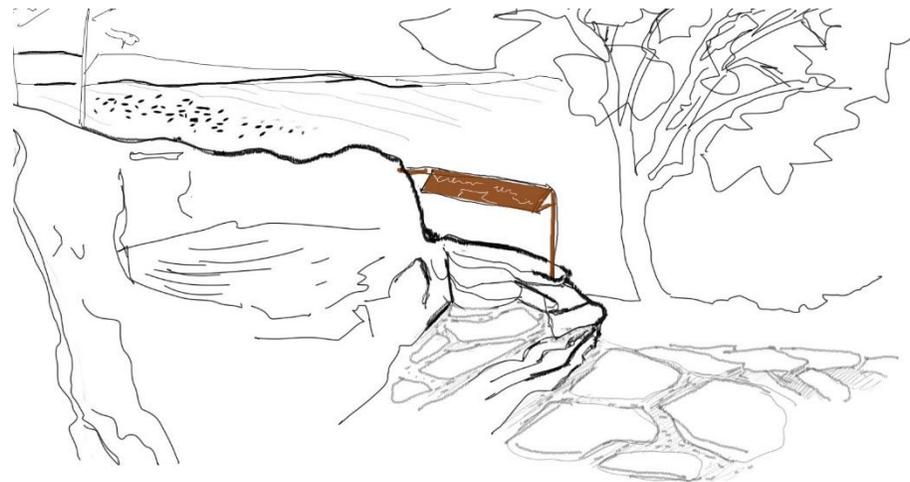
→ aménagement de l'eau vers la droite



La réparation et la création de calades demandent de ouvriers qualifiés Pierre Sèche (C.P.P.S.)

► Des espaces d'interprétation archéologique et du Grand Paysage

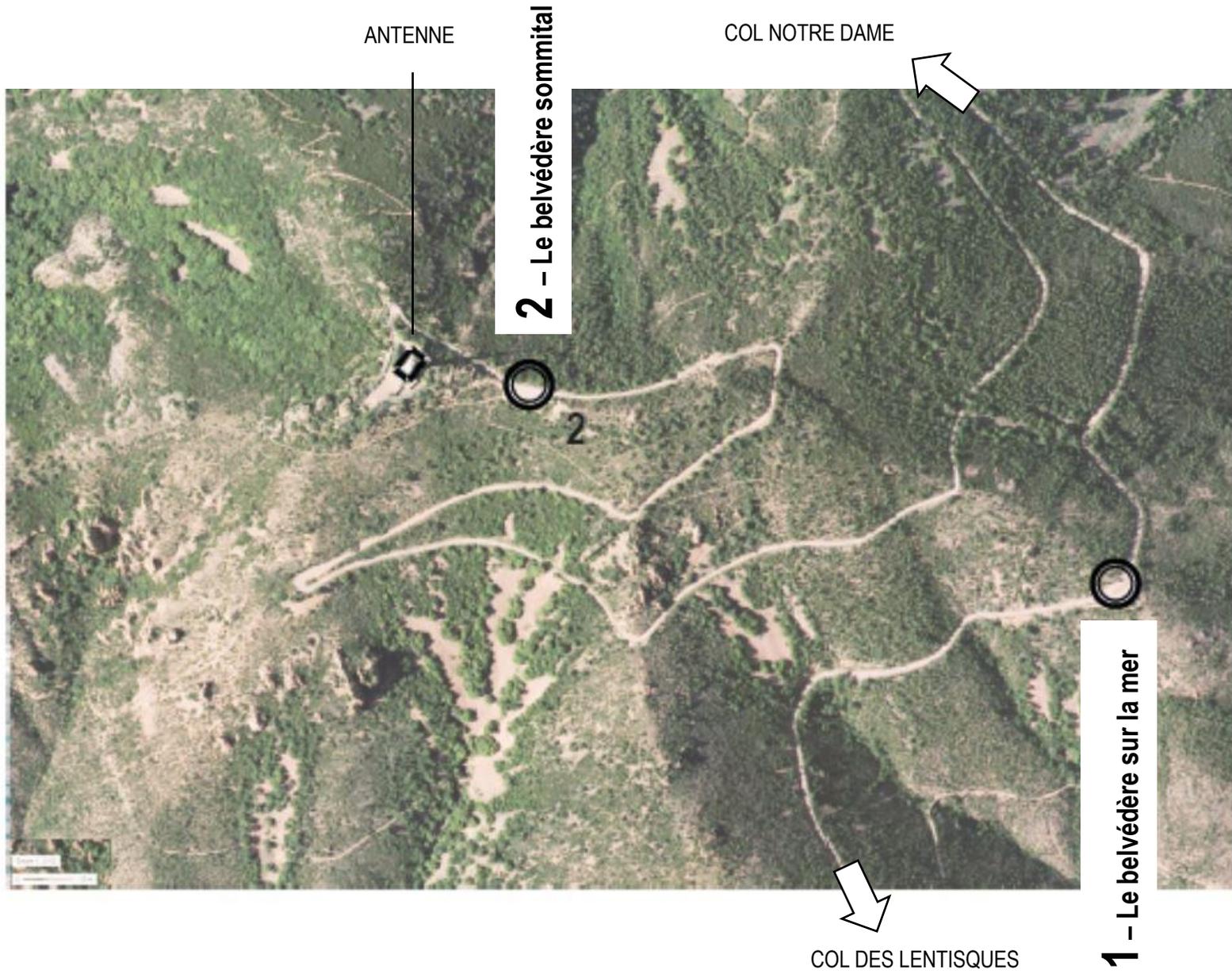
Un platelage central joue avec l'affieurement des rochers et devient un espace scénographique pour la lecture paysagère et historique du site



Interprétation du paysage inséré dans le platelage

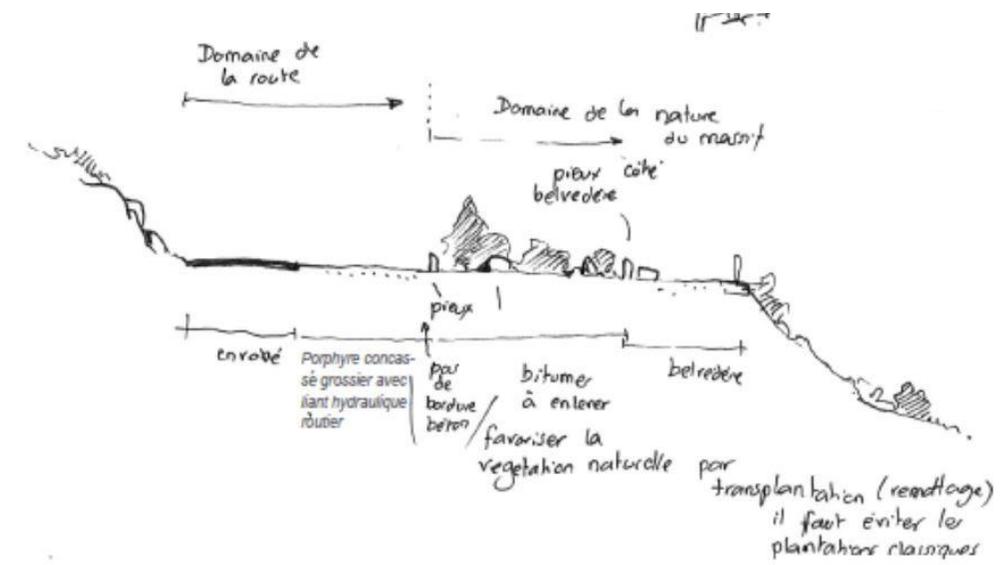
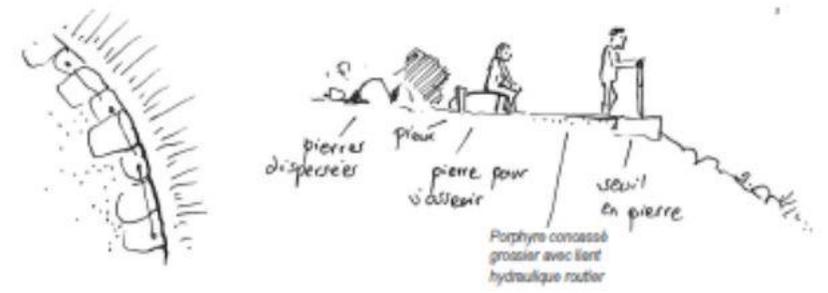
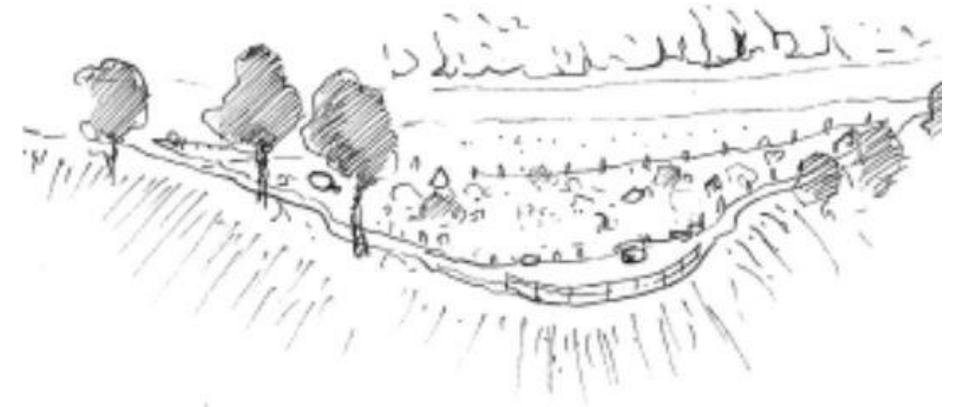


Site 4 / Les belvédères du Pic de l'Ours



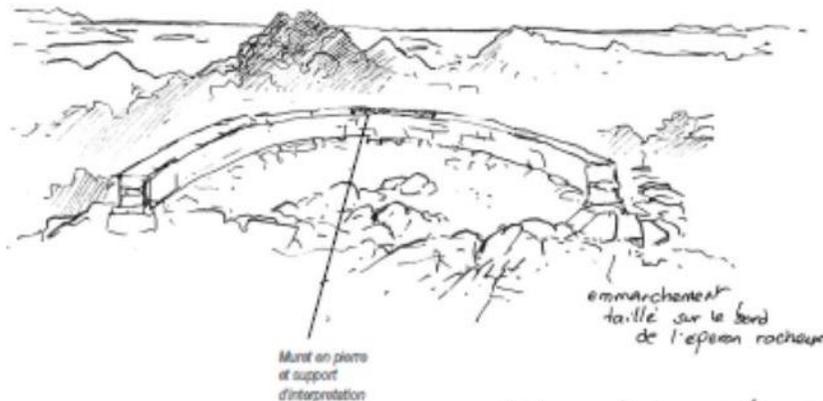


- ▶ Effacer le caractère routier
- ▶ Renaturer, donner un écrin naturel au belvédère
- ▶ Gérer les eaux pluviales



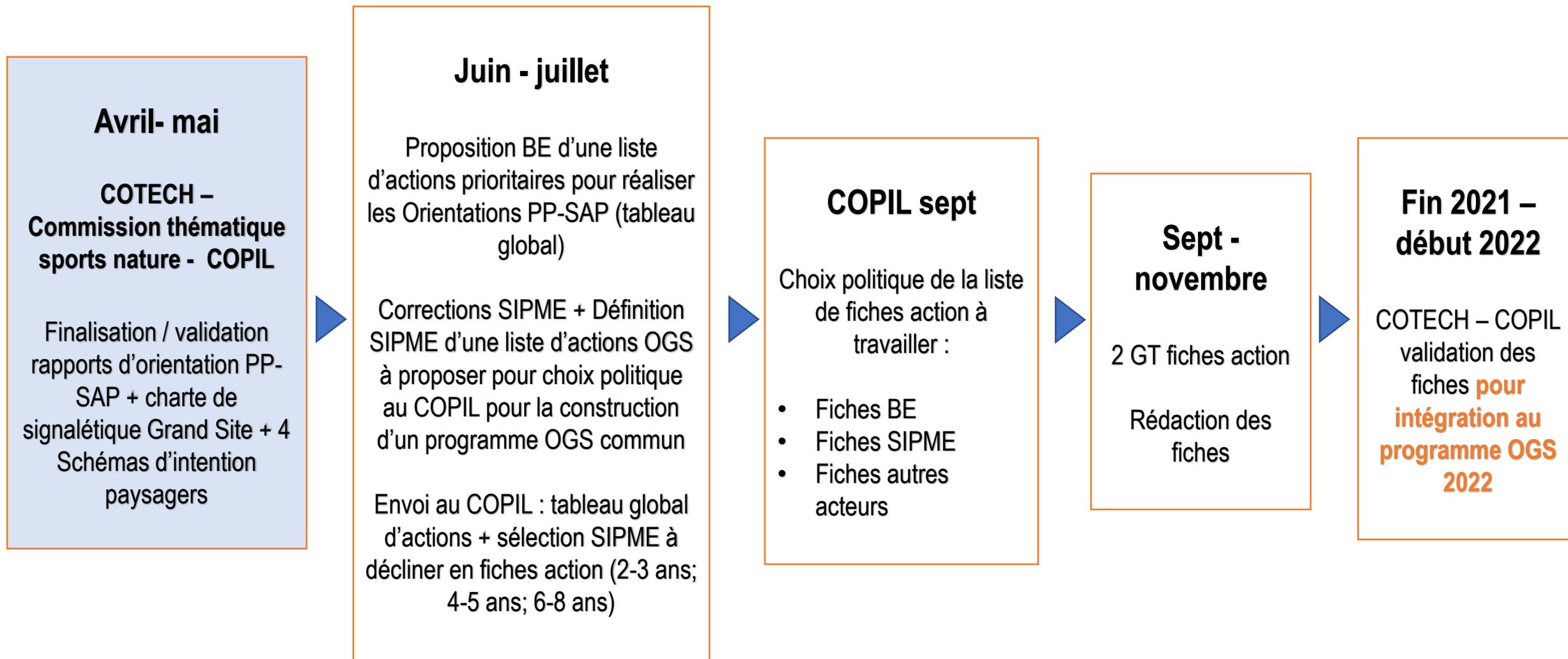


- ▶ Redonner un belvédère sommital au pic de l'Ours
- ▶ Renaturer la plateforme en maquis
- ▶ Requalifier le revêtement de la piste d'accès à l'antenne



Modification d'une esquisse d'Alain Freyret, DREAL PACA, 2020 par agence aps

- Validation rapports d'orientation + charte signalétique avec corrections → rapports finaux corrigés en juin
- Lancement phase « programme d'actions »



PHASE SUIVANTE : PROGRAMME D'ACTION

Mission BE :

- 2 tableaux synthétiques hiérarchisant les actions PP - SAP
- 2 diagrammes actions/temps pour prioriser et programmer les actions dans le temps
- Fiches action prioritaires

Réalisation fiches action :

- Bureaux études
- SIPME
- Collectivités, partenaires

Contenu fiche action :

- Degré de priorité
- Constat/enjeu
- Objectifs et résultats à atteindre
- Contenu/descriptif
- Localisation/ territoire concerné
- Modalités de réalisation/mise en oeuvre : porteurs et partenaires , coût et financement, phasage, contours techniques, démarches administratives obligatoires, moyens
- Indicateur de réussite
- Illustrations



**MERCI
POUR
VOTRE
ATTENTION**